"Travailler ensemble : 12 années d'expérience à partager". Colloque Ecole et Famille

Mardi 23 octobre 2012, matinée

Introduction par Marie claire Michaud, directrice d'Ecole et Famille

Comme il est d'usage à Ecole et Famille, nous excusons les personnes qui n'ont pu venir et qui souhaitaient être présentes, pour ces deux jours de travail qui s'inscrivent aussi dans la continuité des assises régionales de lutte contre le décrochage scolaire.

Je remercie Mme la Ministre qui a voulu se rendre disponible et marquer ainsi son intérêt par sa présence.
Merci à Mr. Balas, aux élus, ainsi qu'aux administratifs, qui montrent leur intérêt en participant aux débats.
Merci aux membres des familles, aux professionnels, aux responsables politiques et aux responsables institutionnels, qui sont là pour nous aider à améliorer nos pratiques et favoriser leur transmission.
Merci aux chercheurs qui ont voulu prendre toute la mesure de cette recherche évaluative et ainsi présenter aujourd'hui les conséquences de l'intérêt attribué à
LA VALEUR DES LIENS.

Cette question de la rencontre de l'Ecole et de la Famille représente un défi pour notre société. Ce colloque est le point d'orgue des douze années d'action et de recherche. Merci à chacun de vous d'y apporter votre contribution

Cette journée sera animée par **Mme Diénébou Fofana**, maître de conférences à l'université Paris-Est Créteil, dans le département des carrières sociales et membre de l'Observatoire Universitaire International éducation et prévention créé en 2011.

Je déclare ouvert le 1er colloque d'Ecole et Famille et souhaite à tous d'excellentes journées !

Accueil par Guillaume Balas, Président du groupe socialiste et républicain du Conseil régional IDF

Diénébou Fofana : Monsieur Balas, vous êtes président du groupe socialiste au Conseil Régional Ile de France depuis 2010, et Conseiller Général 2004. Votre intérêt pour le décrochage scolaire me semble clairement établi dans l'essai que vous avez publié en juin 2012 à la Fondation Jean Jaurès où vous posez très clairement la nécessité que cette question soit un priorité pour la Région et qu'elle mette en place un certain nombre d'actions complémentaires à celles de l'Etat.

Guillaume Balas : Merci à Ecole et Famille qui nous permet dans ces murs du Conseil Régional d'incarner de manière concrète **le lien** – je reviendrai sur ce terme - **entre les pouvoirs publics, le monde associatif et évidemment l'institution scolaire et l'institution familiale.**
Le premier message que je voulais partager avec vous, c'est que si je suis ici, c'est parce que JP Huchon m'a demandé de le représenter. Il vous assure de son soutien et de son regard intéressé sur ce qu'Ecole et Famille réalise depuis 12 ans dans ce département du Val d'Oise qui en a tant besoin en termes de cohésion sociale.

Si, dans les cours de science politique, on dit parfois que la politique c'est la guerre par d'autres moyens, on peut aussi inverser la proposition et dire que la guerre c'est peut-être la politique par d'autres moyens, et qu'il y a une guerre qu'il nous faut mener à tout prix, **une guerre pacifique et sans violence** mais absolument prioritaire et déterminante. C'est **la guerre contre le décrochage scolaire**, une guerre qui n'a pas commencé aujourd'hui, elle est lancée depuis que l'école existe, plus particulièrement dans les années 70, avec une montée en charge depuis années 80/90. Qui a été au front, quels ont été les premiers soldats contre le décrochage scolaire ? Malheureusement, ce ne sont pas les pouvoirs publics - le politique doit avoir là-dessus un regard rétrospectif clair et réaliste - ce sont d'abord les associations. Ces associations ont pris en charge la montée du décrochage scolaire, qui n'est pas simplement une abomination morale, mais fondamentalement la rupture d'un lien, le lien républicain - la chose de tous -, le lien de la cité, qui crée justement le fait qu'on vive ensemble, le lien social dont on parle sans l'examiner assez pour pouvoir le définir de manière concrète.
Des associations comme la vôtre ont mis en exergue la stratégie à mener, puisque la guerre se mène avec des stratégies, comme vous le faites depuis 12 ans. Cette stratégie est simple : **Il ne peut pas y avoir un acteur unique aujourd'hui pour lutter contre le décrochage scolaire.** C'est une stratégie globale qui entoure l'enfant, la personne qu'il est, qui peut faire que sa réussite soit un projet collectif et non pas simplement un projet individuel ; **une stratégie qui fasse que la famille, le monde associatif, les pouvoirs publics et l'institution scolaire soient ensemble, autour de la personne de l'enfant pour le faire réussir.** C'est cela que l''intitulé même de l'association Ecole et Famille montre, seul le lien, le fait d'agir ensemble, même si on part de légitimités différentes, peut aujourd'hui faire bouger les choses.
Les expériences étrangères sont, de ce point de vue, éclatantes. Les Assises régionales de la lutte contre le décrochage scolaire, que nous avons organisées en septembre, nous ont

permis de dialoguer avec des chercheurs venant du Québec - ce Québec dont on dit qu'il fait tant contre ce décrochage. Ils nous ont dit deux choses très importantes : la première, c'est qu'ils pensaient n'avoir pas encore réussi, c'est quelque chose de fondamental, il n'y a pas de modèle à aller chercher, mais simplement des exemples qui peuvent inspirer ; et la deuxième, c'est que sur cette lutte, nous avions une chance extraordinaire en France, nous avions même de l'avance par rapport à ce qu'ils avaient pu faire, dans le fait de réunir les gens ensemble et de pouvoir discuter. Ils ont mis deux ans à le faire. Cela ne suffit pas, après il faut agir ensemble, mais néanmoins c'est la condition première pour pouvoir avancer.

La région Ile de France aujourd'hui est engagée sur ce sujet. La lutte contre le décrochage scolaire ne relève pas d'une compétence régionale inscrite dans la loi. Mais la notion de compétence générale, nous permet de nous saisir de sujets qui ne sont pas dans nos compétences obligatoires, et nous avons décidé de nous saisir de la lutte contre le décrochage scolaire. En quoi pouvons-nous aider, quel rôle la Région peut-elle avoir ? Pas celui de chef, on ne réclame aucune compétence légale supplémentaire, on ne réclame pas qu'on nous attribue du pouvoir, mais en revanche nous sommes absolument convaincus qu'au côté de l'état, - je me félicite que les changements politiques intervenus à sa tête permettent que nous ayons une ministre en charge de la réussite éducative, et pas simplement scolaire -, la Région peut jouer un rôle central et utile en Ile de France. Pourquoi ? Parce que nous sommes l'échelon intermédiaire entre l'Etat - le haut, le stratégique -, et le local - le tactique -.

Nous pensons que si la Région n'a aucun ordre à donner, elle peut réunir, faire échanger les acteurs de milieux différents, elle peut aider à faire un constat partagé – ce que nous avons fait lors des assises quand nous avons proposé deux études régionales (c'était la première fois) sur la réalité du décrochage scolaire en Ile de France - , et enfin, c'est **cette étape de mutualisation que nous commençons avec vous aujourd'hui**, **elle peut faire en sorte que le monde associatif, l'institution scolaire et les collectivités locales soient en capacité d'agir ensemble.**

Et enfin, mais cela sera plus vous qui pourrez le faire, c'est le lien avec les familles, absolument essentiel, non pas pour culpabiliser les parents, mais au contraire pour en faire **des acteurs de la réussite de leurs propres enfants**, donc – quand on est parent, on le sait – des acteurs de leur propre réussite.

Il y a là les quatre éléments fondamentaux qui peuvent faire que nous réussissions en Ile-de-France et que nous devenions pionner en la matière. Pour cela il faut que chacun joue le jeu : l'Ile-de-France, l'institution régionale y est prête, nous avons voté des textes en ce sens, des mesure seront proposées notamment trois expérimentations au niveau du lycée, dans trois zones particulièrement fragiles, de mutualisation d'action entre lycées professionnels et secteur d'apprentissage. Ce n'est qu'une piste, ce que **nous voulons surtout c'est être un lieu d'accueil pour vous**, afin que vous puissiez avec d'autres, avec nous, avec l'Etat s'il est là - il l'est souvent, merci Mme la Ministre -, mais aussi d'autres secteurs géographiques, pouvoir constituer horizontalement, démocratiquement, dans la discussion, **la force de combat dont nous avons besoin aujourd'hui** pour mener cette guerre, et dont je sais que vous, Ecole et Famille, êtes l'avant-garde.

Allocution de George Pau-Langevin, Ministre Déléguée à la Réussite Educative.

Diénébou Fofana : Mme la Ministre déléguée en charge de la Réussite Educative auprès du ministère de l'Education Nationale, au moment où la question de la refondation de l'école est en train de se poser, votre présence ici montre la nécessité d'établir des liens de proximité avec ceux qui agissent au jour le jour sur le territoire

George Pau-Langevin : C'est un plaisir pour moi d'inaugurer ce colloque sur le thème « travailler ensemble, douze années d'expériences à partager » et je dois redire au Président du groupe socialiste combien pour nous, institution d'Etat, c'est un plaisir de travailler avec la Région Ile de France qui a pris à bras le corps cette question du décrochage scolaire si importante dans notre région. Aujourd'hui, en tant que responsable de la réussite éducative, je suis évidemment tout à fait concernée par les sujets que vous êtes en train d'examiner et serai extrêmement attentive aux réponses que vous y apportez, et qui nous permettrons d'avancer sur cette question difficile. Comme l'a dit Guillaume Balas, quand on parle de réussite éducative, il ne s'agit pas seulement de réussite scolaire, même si elle l'inclut réussite scolaire, qui parfois est une manière d'évaluer la manière dont l'enfant se sent bien dans son milieu, son environnement et dans les apprentissages qui lui sont demandés. **La réussite éducative doit tenir compte de l'environnement social et familial du jeune.** C'est en quoi effectivement, le travail que vous faites dans cette association est tout à fait essentiel. Nous savons en effet que **les parents sont les premiers soutiens de l'enfant.** Les conditions d'existence, les aléas de la vie, les tensions de l'adolescence, ce moment si difficile pour l'enfant et les parents, fragilisent plus ou moins durablement leur aspiration à remplir au mieux ce rôle. **Nous sommes convaincus qu'il faut aider les parents à aider leurs enfants. C'est nécessaire pour cette société de cohésion et de justice que nous voulons. Nous sommes convaincus aussi que ce qui importe, c'est de mettre sur pied une coéducation entre les parents, la famille, l'école et la cité.** Ce choix de la coéducation et du soutien à la parentalité est effectivement très différent de ce que nous avons trop entendu sur l'idée des parents démissionnaires. Je ne crois pas que la majorité des familles soit démissionnaire, ill y a des familles qui ont du mal à remplir leur rôle de parent. Mais il nous semble qu'au lieu de stigmatiser les parents, voire même de proposer comme certains présidents de Conseil Général du Sud de la France de les sanctionner en leur supprimant les allocations familiales, nous pensons au contraire qu'il faut les épauler par une réponse cohérente. Réponse cohérente dans laquelle doivent fonctionner ensemble les acteurs publics, qu'ils soient nationaux ou territoriaux, les associations, l'école, autrement dit toutes les institutions qui doivent se mettre ensemble pour apporter une réponse cohérente à ce problème souvent individuel mais aussi collectif. Parce que **nous avons besoin collectivement besoin de voir réussir les enfants et de voir réussir les familles. Sinon, c'est la société elle-même qui se retrouve en difficulté.**

Ce qui est remarquable **dans l'association Ecole et Famille, c'est que vous avez une palette de pratiques et d'actions qui se décline d'une manière pluridisciplinaire et en relation avec les responsables du territoire.**

L'inscription de l'action associative dans un territoire est très importante, et je sais que vous avez des conventions avec le Conseil général qui vous épaule, avec des communes

des Hauts de Seine nombreuses ici aujourd'hui. Je sais aussi que vous travaillez avec la ville d'Eragny, puisque je suis allée là-bas à l'invitation de Mme Gillot, sénatrice du Val d'Oise également très impliquée dans ces questions éducatives et j'ai pu voir sur place l'action concrète de l'association.

On m'a parlé aussi des initiatives originales que vous avez initiées comme ces fameuses **« Cliniques de la Concertation »** qui permettent de répondre d'une manière pluridisciplinaire à cette difficulté que rencontrent tel ou tel enfant ou adolescent avec autour de lui des adultes, des savoir-faire qui se rassemblent pour essayer de trouver une solution. Ces dispositifs thérapeutiques que vous mettez en œuvre ne se contentent pas d'être choses concrètes, vous faites aussi des recherches à partir de votre pratique pour arriver à mieux formaliser et donc permettre de reproduire ce que vous faites pour le terrain. Cette démarche concrète, d'analyse et d'évaluation, menée avec le soutien de la **Fondation de France**, me semble à la fois originale et devoir être encouragée. C'est sans doute comme cela, **en mettant ensemble la pratique et la recherche, que nous allons pouvoir trouver des préconisations utiles à d'autres professionnels, à d'autres parents qui se trouvent dans des situations similaires à celles où se trouvent aujourd'hui les parents du Val d'Oise que vous épaulez.**

Ce que vous avez dit dans le cadre de la Refondation de l'école est précieux pour nous permettre de mieux réfléchir et agir sur ces difficultés scolaires auxquelles tant d'enfants sont aujourd'hui confrontés. Je ne suis pas en train de dire qu'il y a plus de décrocheurs aujourd'hui qu'autrefois, puisqu'il y a 50 ans 30 % des enfants avaient le bac, mais il est vrai qu'aujourd'hui, dans une société développée comme la nôtre, nous ne pouvons pas admettre intellectuellement et en tant que responsable politique, un tel pourcentage d'enfants qui sortent du système scolaire sans qualification et sans solution. Par conséquent, même s'il y en a moins qu'avant, nous nous sentons concernés et nous avons l'obligation de trouver des solutions et de ne pas les laisser avec leur famille seuls face à une telle situation qui sur le plan individuel est pénible. Surtout, nous savons qu'aujourd'hui, à une époque où si difficile pour nos jeunes d'accéder à l'emploi, les enfants qui ont décroché, qui ont quitté le système scolaire sans qualification auront beaucoup de mal à trouver un emploi.

J'ai lu, et c'est une observation qui est juste, qu'il ne fallait pas voir le décrochage comme une manière de formater des jeunes pour qu'ils soient de la chair à entreprise. La question n'est pas là, en tant que responsable de l'éducation qu'en tant que parent d'élèves ou que citoyen, ce qu'on souhaite c'est que, par l'école, les jeunes et les enfants aient le plaisir d'apprendre, de s'épanouir en accédant au savoir, de pouvoir se repérer dans des textes et dans des connaissances. Mais nous ne pouvons pas non plus passer sous silence que ne pas pouvoir accéder à un emploi et se retrouver à 25 ans à la maison, avec papa maman, dans l'impossibilité de bâtir sa vie, c'est quelque chose qui n'est pas acceptable. Même si pour nous l'éducation, l'apprentissage du savoir, c'est d'abord un épanouissement individuel, nous avons aussi l'obligation de mener nos jeunes à une autonomie qui passe par le fait d'avoir une insertion professionnelle. Opposer les deux choses est sans doute passionnant sur le plan de la dispute intellectuelle, mais ça n'est pas déterminant sur le plan de l'action concrète que nous devons mener.

Ce que nous savons en tous cas, c'est que nous ne pouvons pas laisser en l'état cette situation, et le Président François Hollande, déjà lorsqu'il était candidat, nous avait fixé un

objectif que je suis en charge de réussir avec Vincent Peillon, de diviser au moins par deux le nombre de jeunes qui sont dans cette situation de décrochage et sans solution. C'est un objectif un peu ambitieux, vous savez qu'aujourd'hui le fait même de savoir qui sont ces jeunes et combien ils sont est encore un peu flou. Notre prédécesseur a déjà passé beaucoup de temps à essayer d'évaluer le phénomène. Nous devons nous essayer à le réduire d'une manière significative.

Nous sommes convaincus que pour arriver **à prévenir le décrochage**, pas seulement au niveau du collège et du lycée où il se manifeste - principalement la dernière année de collège et la première année de lycée surtout pour les jeunes en lycée professionnel - mais **là où ses racines plongent, dès l'école primaire.**

Le décrochage vient aussi en grande partie du fait qu'un jeune n'est pas à l'aise dans ce qu'on lui demande à l'école, n'a pas le sentiment d'y réussir, et par conséquent, petit à petit, il s'en va sur la pointe des pieds ou perturbe un peu un milieu dans lequel il ne se sent pas bien. Nous pensons qu'il faut refaire des fondations solides, c'est la raison pour laquelle dans la concertation pour la refondation de l'école, nous disons qu'**il faut donner une priorité à l'école primaire,** même si nous avons en ligne de mire le résultat auquel il faudra arriver, c'est-à-dire qu'un enfant qui est bien au primaire qu'il puisse continuer dans ses apprentissages et ne pas décrocher lorsqu'il est à l'adolescence.

Nous devons aussi mener une lutte résolue contre l'absentéisme. Là encore nous avons une proposition de loi qui sera discutée au Sénat bientôt, pour dire que les mesures purement répressives ou financières ne sont pas la solution mais qu'il faut au contraire que nous essayons de mettre en œuvre une batterie de mesures tant dans l'éducation qu'autour, avec la famille, avec les associations, de manière à ce que par un accompagnement adapté et personnalisé les jeunes et les parents se sentent pris en compte, et accompagnés dans une démarche pour pouvoir réussir à l'école non seulement par les enseignants mais aussi par tous les partenaires, par les familles, par tous ceux qui sont ici présents autour de ces enfants qui ne vont pas tout à fait bien.

Se mobiliser pour les élèves les plus fragiles est aussi lutter contre la précarité. Le premier ministre a mis en place une conférence nationale de lutte contre la précarité et pour l'inclusion sociale, qui se tiendra en décembre prochain. Nous avons lancé un groupe de travail avec ma collègue **Mme Bertinotti** sur **« familles vulnérables et réussite éducative »** parce que nous savons aussi que par exemple beaucoup des enfants en difficultés viennent de familles monoparentales où les mères doivent tout assumer : travailler, aller à l'extérieur, s'occuper des enfants, gérer avec une poigne suffisante des adolescents qui deviennent souvent difficiles. **On sait qu'être parent isolé et dans la précarité a forcément des conséquences sur la réussite des enfants.**

Bien entendu l'Education Nationale est totalement mobilisée pour lutter contre ce phénomène, mais nous sommes aussi extrêmement conscients, et c'est peut-être la nouveauté par rapport à ce qui se passait il y a un certain nombre d'années - **que le système scolaire à lui seul ne peut pas réussir cette lutte pour le succès de tous les enfants. On a besoin de la mobilisation et de la complémentarité de tous les partenaires, que ce soient les partenaires élus- les maires, la région, le conseil général qui a en charge la protection de l'enfance, que ce soient les partenaires associatifs – comme vous l'avez dit l'innovation l'enthousiasme viennent souvent du secteur associatif.**

A cette occasion, il faut **saluer ici tous ces bénévoles qui s'investissent d'une manière importante dans les associations autour des enfants, autour des jeunes, pour essayer d'épauler les parents, qui donnent de leur temps pour que les choses puissent aller mieux et qu'il y ait un maximum d'adultes qui puissent passer le témoin et entourer les enfants.**

Je crois aussi que nous devons remercier tous ceux qui dans le cadre de la concertation nous ont aidés à trouver des solutions innovantes, et je pense que de vos travaux et de vos recherches sortiront des préconisations et des suggestions que nous allons écouter avec beaucoup d'attention.

En venant ici ce matin, je voulais vous remercier pour votre investissement autour des enfants, **saluer le travail du monde associatif** et vous dire que ce sera avec beaucoup d'intérêt que nous allons prendre connaissance de vos travaux, que je vous souhaite donc très fructueux et passionnants.

Intervention de Florence Castera, de la Fondation de France.

Je parle au nom d'**Anne Bouvier**, responsable du programme enfance de la Fondation de France qui sera là demain. J'étais là au moment où **le Comité enfance de la fondation de France a décidé de soutenir financièrement l'évaluation d'Ecole et Famille,** un des ponts clés des deux journées qui nous réunissent. La Fondation de France était là aussi pour aider au démarrage de l'association.

Comme ne l'indique pas son nom, la Fondation est un organisme totalement privé, dédié à la philanthropie depuis 1969, qui grâce aux dons et aux legs, investit dans l'innovation sociale. La Fondation est là pour soutenir des projets pris en charge par des individus réunis sous forme d'associations la plupart du temps, mais parfois au sein de l'institution, qui prennent en charge des problèmes soit pas encore pris, soit pas suffisamment pris en charge par les institutions.

Elle intervient dans tous les champs de l'intérêt général, aussi bien la santé que la solidarité, la culture, l'éducation ou l'environnement. Cela lui donne une position assez précieuse pour avoir **une vision transversale des problèmes qui se posent dans notre société. En soutenant des acteurs qui comme vous prennent en charge ces problème, elle est consciente de la très forte capacité d'innovation mais aussi du danger d'usure, parce que vous êtes très souvent isolés.** En appuyant financièrement et aussi parfois méthodologiquement les professionnels qui interviennent dans le champ de l'innovation sociale, la Fondation de France essaye de repérer les pratiques pertinentes en les évaluant ou en les valorisant – ce qui va souvent avec, de les faire connaitre aux institutions et de provoquer des espaces de mutualisation de pratiques pour leur permettre d'essaimer et de se multiplier. Voilà en gros le levier d'actions que peut constituer la Fondation de France dans un pays comme le nôtre, aux cotés des institutions publiques.

La Fondation de France finance des projets mais aussi des évaluations, c'est à ces deux moments qu'elle a rencontré Ecole et Famille, au nom d'un principe humaniste fondamental : **l'homme est toujours au cœur de ces projets non seulement dans ses préoccupations mais aussi les capacités à les résoudre, y compris même quand les personnes sont fragilisées.** Il y a une croyance profonde et un postulat fort qui est que ces mêmes personnes ont-elles-mêmes des capacités pour s'en sortir. Il suffit juste de les leur révéler et de les aider à ce qu'elles se développent complètement. C'est ce qui guide la Fondation dans le choix des projets qu'elle soutient.

La deuxième chose est que quand il s'agit de porter assistance ou d'aider des individus qui à un moment de leur vie sont en fragilité, il faut le faire dans une vision globale. Ceci veut dire que les professionnels en charge de ces actions doivent aussi travailler de façon transversale entre professionnels de secteurs différents. Ecole et Famille répondait à ces critères. **Le fait de décider de financer l'évaluation d'un projet porté par une association depuis 10 ans, c'est un acte assez exceptionnel, porté par la y a une volonté du comité de choisir ce moment judicieux pour évaluer les actions, et les aider à inspirer d'autres types d'action.**

Le programme Enfance Education, qui a été à l'origine de cette initiative, est structuré en trois axes :

. L'axe culturel, avec un appel à projet qui part du principe que promouvoir des pratiques artistiques est aussi important et même fondamental pour les ouvrir au monde et à eux-mêmes

. L'axe éducation en partenariat avec DGESCO depuis trois ans, centré sur la lutte contre le décrochage scolaire au collège « aidons tous les collégiens à réussir », qui finance beaucoup de projets portés par des collèges qui travaillent en lien avec des associations, dont la caractéristique, une fois n'est pas coutume, est de travailler non seulement en partenariat avec le ministère mais aussi main dans la main avec des institutions

. L'axe « aidons les familles et leurs enfants en difficultés », c'est dans ce cadre qu'Ecole et Famille a fait l'objet d'un soutien financier pour son évaluation.

Nous sommes très intéressés par ces deux journées de travail qui nous réunissent avec vous pour pouvoir prendre connaissance des résultats et **envisager la façon dont ces actions vont pouvoir être disséminées, mutualisées et vont pouvoir enrichir vos pratiques,** mais aussi celles de ce que nous faisons actuellement dans le cadre de l'appel à projet « aidons tous les collégiens à réussir », parce qu' autant il y a des expériences extrêmement intéressantes, à croire que tout a déjà été inventé en matière de lutte contre le décrochage scolaire et qu'il suffit juste de repérer ceux qui les mettent en place et de les aider à influencer les pratiques institutionnelles, autant clairement dans ces projets, le creux, c'est le lien avec les familles.

C'est d'autant plus important de voir ce qui va ressortir de ces journées de travail.

Présentation d'Ecole et Famille par Jean-Louis Patrick Chiniard, Président d'Ecole et Famille

Il est toujours difficile de succéder à des orateurs aussi connus que Madame Georges Paul Langevin, ministre déléguée à la réussite éducative, Monsieur Guillaume BALAS le président du groupe socialiste au Conseil Régional d'Île de France, et Madame Florence Castera représentant la Fondation de France.
Je souhaitais tout d'abord les remercier pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée dans l'organisation de ce deux journées et j'émets le souhait qu'à la fin de ce colloque, encore plus convaincus de l'intérêt de nos actions, ils multiplieront leur efforts pour nous permettre de **développer notre mission dans d'autres villes et d'autres départements.**

Il m'incombe donc de vous présenter l'Association Ecole et Famille. Pour ce faire, je vous propose de vous raconter une histoire, celle qui m'a amené à la présidence de cette association vieille de plus de 12 ans.

Je vais donc essentiellement parler de moi ce dont je vous prie, par avance, de bien vouloir accepter mes excuses. Je commence par me présenter : je suis père de deux garçons âgés maintenant de 26 et 23 ans et je suis marié avec une éducatrice spécialisée étant moi-même éducateur spécialisé.

Bien que formé tous les deux à la question du handicap, nous avons été totalement déstabilisés, en 2001, lorsque que nous avons appris que notre fils aîné était atteint d'un handicap nécessitant un Projet d'Accueil Individualisé pour la poursuite de ses études au lycée.
Le médecin scolaire nous a alors accompagnés, et non pas adressés, j'insiste sur le terme, à Ecole et Famille et nous avons bénéficié de l'intervention du pôle réseau. Ceci a permis aux différents professionnels de multiples institutions, chacune très spécialisée dans leur technicité, de travailler ensemble mais surtout avec les parents que nous étions, à la réussite de ce projet....
Toutefois ce travail de réseau n'apportait pas toutes les réponses à notre désarroi et nous avons alors été soutenus par des Parents-Relais et accueillis au sein d'un groupe de parents qui étaient confrontés au même problème que le nôtre. Ce groupe, animé par un médecin et un membre de l'équipe d'Ecole de Famille, nous a permis de mieux soutenir notre fils. Cependant notre détresse était encore trop grande au sein de notre famille. Cela a nécessité l'intervention du Pôle Clinique afin de permettre à tous les membres de la famille de dépasser le cap de l'intégration du handicap dans la gestion des sentiments. Notre second fils avait besoin que l'on fasse preuve d'attention à son égard.

Fort de ces interventions nous avons souhaité, mon épouse et moi, intégrer l'équipe des Parents Relais pour accueillir nous aussi d'autres parents et leur apporter le soutien qui nous a tant aidés.
Nous avons donc bénéficié du Pôle Formation, et ceci d'autant plus que nos professions respectives pouvaient directement elles aussi bénéficier des enseignements de ce pôle.

Je quitte un instant cette narration pour faire un détour sur les concepts qui sous-tendent toutes les activités d'Ecole et Famille et qui ont comme base la thérapie contextuelle développée par le Dr Iván Böszörményi-Nagy. Au sein de notre cheminement avec l'équipe d'École et Famille, les concepts comme l'éthique relationnelle[1], la partialité multidirectionnelle deviennent des éléments concrets soutenant la pratique de toute l'équipe.

C'est certainement sur ce point que l'intervention d'École et Famille se différencie d'interventions d'autres associations ou organismes qui peuvent elles-aussi apporter le soutien dont je viens de faire la narration. Toutefois il y a un point que je n'ai pas encore abordé et qui de mon point de vue différencie véritablement l'association Ecole et Famille des autres structures **c'est la transversalité de l'ensemble des pôles** que je viens d'évoquer. En effet le soutien que nous avons reçu n'a pas été tronçonné par des compétences juxtaposées mais réalisé par **des professionnels qui au delà du fait de *travailler ensemble*, ont acquis des compétences leur permettant d'intervenir sur l'ensemble des Pôles.** Là réside la véritable originalité de cette intervention qui s'appuie sur la valeur des liens entre professionnels de l'équipe mais surtout entre les professionnels d'Ecole et Famille et les bénéficiaires des interventions qu'ils soient enfants, parents, famille, enseignants, travailleurs sociaux.

Je terminerai en vous précisant que je souhaitais rétablir un certain équilibre dans le "livre des comptes" décrit par NAGY et j'ai donc accepté d'assumer depuis plus de 7 ans la présidence de l'association. Dans cette fonction j'ai donc soutenu Marie-Claire MICHAUD la responsable d'École et Famille, que je tiens tout particulièrement à remercier ici, lorsqu'elle a souhaité donner un plus grand essor au pôle recherche avec l'aide des chercheurs du CNRS... Je leur laisse donc la parole pour qu'ils vous présentent cette recherche.

[1] à savoir la juste répartition des mérites, des bénéfices et des obligations dans les relations interpersonnelles

Les pratiques d'Ecole et Famille :
Analyses des liens et de leur valeur

Introduction de la recherche : méthodologie et points abordés par les chercheurs aujourd'hui et demain

Antoinette Chauvenet

Ce travail répond à la demande conjointe de la directrice d'Ecole et Famille, M-C Michaud qui a créé l'association, en a conçu le dispositif original d'intervention et le développement, et de Jean-Marie Lemaire, psychiatre qui inspire et co-anime plusieurs de ses activités. Il s'agissait d'évaluer le travail de douze années de pratique de l'association. Cette recherche a été effectuée dans le cadre d'un contrat avec la Fondation de France. Nous remercions la Fondation de France, et les membres d'Ecole et Famille de nous avoir donné l'occasion de mener ce travail qui s'est avéré très riche pour nous en apprentissages et qui a constitué une belle aventure intellectuelle.

L'équipe de recherche est composée de quatre chercheurs ou enseignants chercheurs : Marie-Pierre Mackiewicz et François Le Clère, enseignants à l'Université en sciences de l'éducation, Yann Guillaud socio-économiste, moi-même sociologue au C.N.R.S.

Préalablement à l'ouverture de l'association, j'avais participé, à la demande de Mme Michaud, à l'élaboration d'un questionnaire destiné aux professionnels des établissements scolaires et aux familles des enfants qui les fréquentaient. Il s'agissait de préciser les besoins et les demandes, sur le territoire de son action à venir, concernant les relations entre les familles et les écoles et la place de chacun. Cette étude vérifiait l'hypothèse et les observations initiales en révélant une très forte demande de part et d'autre d'interconnaissance et surtout de reconnaissance mutuelle. Elle confortait le bien-fondé du projet.

La méthodologie et la composition de l'équipe de recherche ont visé à correspondre au plus près à la fois au mode d'intervention d'Ecole et Famille et à sa demande.
Celle-ci privilégie - si ce n'est ne travaille qu'avec eux - des groupes avec lesquels les membres de l'association co-produisent constamment leur objet commun : Cet objet consiste à solliciter, créer, reconstruire, valoriser, soutenir des liens fiables et responsables. Il s'agit à partir des concepts et méthodes de la thérapie familiale contextuelle développée par le psychiatre Ivan Bozormenyi Nagy, et élargie plus tard par Jean-Marie Lemaire à d'autres contextes de soutenir ces liens. Et ce, dans un même mouvement : au sein des relations familiales, entre les membres de la famille et leur environnement relationnel singulier, entre les professionnels et les institutions qui gravitent autour des familles, entre celle-ci et une communauté plus large, le quartier, la Cité et ses instances politiques et administratives, en partant des difficultés scolaires rencontrées par les enfants.

L'école constitue la meilleure porte d'entrée pour avoir accès aux enfants et par eux aux familles qui connaissent le plus de difficultés, quelles qu'en soient la nature, compte tenu d'une part du caractère obligatoire de la scolarité, d'autre part d'un souci commun aux parents et à l'école par rapport à l'éducation et à l'avenir des enfants. Autrement dit, dans sa visée l'action d'Ecole et Famille déborde largement le cadre des relations entre familles et Ecoles.

Cet objet et les objectifs poursuivis par l'association nous ont donc amenés à mener notre enquête au-delà de ces relations et à privilégier l'observation des groupes organisés par Ecole et Famille, ceci de deux façons : l'observation de longue durée autour de deux établissements scolaires, donnant lieu à deux monographies, menées par Marie-Pierre Mackiewicz et François Le Clère, l'observation par moi-même en des lieux et au sein de groupes et de rencontres multiples, représentatifs des différents lieux d'intervention de l'association, ce en combinant des observations ponctuelles et le suivi de groupes de travail sur une longue durée, c'est-à-dire pendant deux à trois ans. (Globalement deux-cent réunions environ). S'y ajoutent des entretiens de familles et de professionnels (70 entretiens). Réunions et entretiens concernent l'équipe d'Ecole et Famille, les Parents Relais et plusieurs lieux de leurs activités, le groupe de travail de chefs d'établissements, avec des réunions au Conseil Général, et des réunions en Mairie, les Programmes de Réussite Educative, le Service Social de l'Enfance de Nanterre, plusieurs lieux de formation, des concertations entre professionnels avec la présence, le plus souvent des familles concernées. S'y ajoute aussi l'analyse systématique des retours des évaluations, par ceux qui les ont reçues, des formations proposées par Ecole et Famille à la demande de l'équipe pendant ces douze années (soit un échantillon de 250 questionnaires). Il y a également l'analyse de dossiers de familles suivies et archivés, expurgés de ce qui relève du secret professionnel, visant à connaître le public effectivement suivi par Ecole et Famille et son profil, lequel correspond bien à celui auquel s'adresse en premier lieu l'association, c'est-à-dire les familles en grandes difficultés.

Il y a aussi les multiples données administratives, comptables et rapports d'activité annuels de l'association qui permettent de comprendre et suivre son histoire, son mode de fonctionnement, la dynamique de son développement, notamment son adaptabilité constante aux réalités mouvantes du terrain. L'analyse de ces documents permet aussi d'en appréhender, du moins à un certain niveau, l'économie, un travail effectué par **Yann Guillaud**.

Evidemment une des questions centrales qui s'est posée à l'équipe est celle des modalités de l'évaluation : **Qu'est-ce qu'on évalue et comment le fait-on ?** L'évaluation renvoie à la question de l'*accountability,* c'est-à-dire au fait, pour ceux qui sont mandatés par la cité pour s'occuper du bien public ou du bien commun, de devoir rendre compte de leur action et du bon usage des deniers publics affectés à celle-ci devant les citoyens. Cette règle est depuis l'Antiquité associée au fonctionnement des sociétés démocratiques. L'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen reprise dans le préambule de la Constitution actuelle précise : *« La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.* » L'évaluation implique par conséquent un débat. Qu'est-ce

que la société ? Qui peut évaluer légitimement en son nom ? **Qu'est ce qu'une évaluation démocratique ?** Qu'est-ce qu'une bonne administration ? Qu'est ce que le bien public, le bien commun ?

Plus concrètement comment évaluer l'existence ou l'absence de liens intrafamiliaux ou professionnels fiables et responsables ? Comment évaluer la richesse que crée la mobilisation par Ecole et Famille de ressources telles que la fierté, la solidarité intrafamiliale, la solidarité interprofessionnelle ? Comment évaluer par exemple le plaisir au travail qu'engendre l'application de l'éthique et des principes de sa démarches dans les PRE, les collèges, chez les professionnels des CAF ?
Ce plaisir au travail est le premier effet que nous avons pu observer et vivre nous-mêmes : Il n'est pas de réunion dont nous ne soyons sortis sans être enthousiasmés, malgré les fatigues de transports interminables. Cet enthousiasme a porté notre investissement dans ce travail, tout comme, selon nos observations, il mobilise les familles et les professionnels, les engageant sur de nouveaux territoires de réflexion et d'action. **On peut certes constater que donner plus de sens et de plaisir au travail entraîne moins de fatigue et de stress avec leur cortège d'absentéisme et de maladies professionnelles et réduit le turn-over par exemple.**

Ya t-il un sens à vouloir évaluer économiquement la gratuité, le donner-recevoir ? Y a–t-il une part de la pratique irréductible à l'évaluation économique qui a cours aujourd'hui ? **La présence active des valeurs subjectives ne conduit-elle pas *in fine* à un questionnement, voire une refondation des modes d'évaluation et, au-delà, à réinterroger les fondements les étalons de mesure de l'économie politique ?** Cette question comment évaluer et quoi évaluer sera abordée cet après midi plus spécifiquement par Yann Guillaud.

Cette question nous amène à évoquer notre positionnement scientifique par rapport à la valeur que produit Ecole et Famille et à l'évaluation de celle-ci. Il convient ici de distinguer deux niveaux. La neutralité scientifique est liée à la méthode utilisée. Avec les mêmes méthodes et les mêmes questions des équipes différentes doivent parvenir aux mêmes résultats. C'est d'ailleurs ce qui se vérifie pour l'évaluation du travail d'Ecole et Famille puisque plusieurs évaluations ont été menées à différents moments et en différents lieux de ses interventions. Ces évaluations font les mêmes constats que nous, notre étude se distinguant de celles-là par sa plus grande ampleur quant aux terrains observés et aux données recueillies.
Le second niveau concerne la finalité de la recherche. En tant qu'acteurs travaillant en sciences humaines, nous ne travaillons pas sur des objets, sur des produits inertes, passifs et prévisibles, mais auprès et en interaction avec des sujets qui agissent, qui poursuivent certaines finalités, animés par certaines valeurs dont une des caractéristiques est qu'elles sont variées et souvent contradictoires entre elles, exigeant de ce fait des choix circonstanciés. Nous sommes nous-mêmes acteurs, situés dans le temps, dans l'espace, dans telle société et face à des choix. Ceci veut dire qu'il n'y a pas de position possible de pur surplomb. Tout point de vue est par définition situé.

Les enjeux autour de ce positionnement ne sont pas anodins. C'est le cas lorsque comme ici les valeurs mobilisées sont des valeurs de base qui touchent aux fondements de notre société tant au niveau des rapports interindividuels qu'au niveau de son fonctionnement démocratique. C'est le cas surtout lorsque ces valeurs sont comme aujourd'hui le plus souvent ignorées, donc peu mises en avant, largement invisibles, voire refoulées, sinon mobilisées sur le mode d'un vécu solitaire et transgressif. Or cette absence de prise en compte et de reconnaissance provoque bien des contradictions, apories et difficultés, bien des malaises dans la vie familiale, professionnelle, institutionnelle et politique. Par ailleurs, dans la mesure où elles sont démonétisées, ces valeurs embarrassent et ne mettent généralement pas à l'aise les analystes contemporains, de ce fait peu prolixes à leur sujet.

Ce constat nous a amenés à ne pas nous contenter de les identifier, mais à les projeter dans la lumière, à en valoriser le contenu et les effets. **La dynamique de la pratique d'Ecole et Famille et de son développement, ses effets extrêmement productifs sont en effet indissociables de la mobilisation de ces valeurs de base, notamment parce que celles-ci sont accessibles à tout un chacun, et ce de façon quasi immédiate, parce qu'elles ont des effets thérapeutiques évidents et parce qu'elles sont applicables et transposables, du fait même de leur nature, à de multiples, sinon à tous les champs de la vie sociale.**
Le retrait et la démonétisation de ces valeurs dans le discours public actuel nous ont conduits à de multiples détours, en particulier en anthropologie et en philosophie, y compris auprès des philosophes de l'éthique et du politique de l'Antiquité, pour en comprendre l'origine, l'histoire et la portée, toujours actuelle, toujours active, parce que toujours présente dans notre formation et notre héritage culturels communs.

Ce sont ces valeurs de base, la mobilisation et les effets qui en résultent que j'aborderai cet après-midi à partir des notions de *philia* et d'espaces blancs notamment, avant que Yann Guillaud n'aborde la question de leur évaluation (et que Jean-Marie Lemaire n'aborde, de son point de vue de praticien, ce qu'il désigne du terme de triade concertative).

La matinée sera consacrée à deux thèmes abordés sous forme de dialogue entre les chercheurs et les membres de l'équipe d'Ecole et Famille.

- Le premier sera développé par **Marie-Pierre Makiéwicz** à partir de monographies effectuées autour d'un collège, d'une école et d'un foyer ADOMA, d'où viennent nombre d'enfants de cette école. En prenant appui sur un travail de modélisation relatif à la relation de co-éducation, celle-ci propose de préciser plusieurs apports spécifiques de la démarche d'Ecole et Famille.
- Le second thème présenté par **François Le Clère** concerne le travail de reterritorialisation patiemment effectué par l'association, ses partenaires et les familles. Il vise notamment à préciser les déplacements en termes de professionnalité qu'il induit.

Coéducation et médiation affiliatrice : pour une étude des moments donnés

Marie-Pierre Mackiewicz[2], Marie-Christine Deniset, Pierre Le Lohé

- **Introduction**

Marie-Pierre Mackiewicz : Comme Antoinette Chauvenet vient de l'évoquer dans son propos introductif, notre équipe de recherche a fait le choix de passer d'une évaluation classique, de type « *analyse des bénéfices économiques de la production de biens mesurables* » à la valorisation d'une activité (ré) introduisant la « philia » dans des relations socio-familiales, marquées par une « désertification », au sens d'H. Arendt, ou le processus de « désaffiliation » décrit par R. Castel (1992).

Au cours de la première matinée de ce colloque, nous allons porter notre attention sur les pratiques d'Ecole-Famille-Cité afin de contribuer à une analyse des liens mis en travail lors des interventions de l'association et tenter d'analyser leur valeur.
Dans cette première contribution, nous allons, à partir du champ scolaire et sur des territoires précis, tenter de mieux comprendre la valeur de l'activité produite, dans des moments dont nous expliciterons la part de crise, ou de prévention. Nous proposerons de définir cette activité comme une activité de *« médiation affiliatrice ».*
Illustrant la visée collaborative de notre recherche, notre exposé sera une présentation à trois voix. Nous alternerons entre ce que la chercheuse a relevé à **l'observation de ces actions**[3], et de premières analyses, en référence à des travaux antérieurs et dans le cadre des échanges avec ses collègues. Deux des acteurs concernés, **madame Marie-Christine Deniset, adulte-relais, du pôle Parents Relais, et monsieur Pierre Le Lohé, animateur de réseau, du pôle Réseau,** ponctueront chacun des points de l'exposé d'un point de vue réflexif sur la pratique mise en œuvre.
Nous allons appuyer nos propos sur l'observation de deux terrains, les prenant pour exemple au regard de deux actions. Menées sur deux territoires différents, ces deux actions concernent des écoliers ou jeunes collégiens[4]. Il s'agit dans le premier cas de réunions et débats entre les parents et les équipes éducatives d'un collège et les écoles d'un même territoire *(Bessancourt)*, et dans l'autre, de rencontres entre des parents en résidence sociale et une équipe éducative d'école élémentaire *(Saint Ouen l'Aumône)*[5].

- **Présentation des deux terrains pour situer le contexte de l'intervention**

Pierre Le Lohé : Je suis animateur de réseau à Ecole et Famille depuis 3 ans, ce qui veut dire que je suis disponible pour répondre à des demandes de professionnels qui

[2] Maître de conférences en Sciences de l'Education à l'UPEC et membre du CIRCEFT-REV / Equipe Observatoire Universitaire International de l'Education et de la Prévention.
[3] Dans le rapport, ces observations se complètent de l'étude des écrits produits lors de ces actions (compte rendus de séances en particulier).
[4] Soit un public un peu plus jeune que celui dont il sera question dans la présentation suivante (François Le Clere) ainsi qu'une plus grande centration sur des établissements circonscrits que sur les territoires.
[5] Terrains qui seront présentés de façon beaucoup plus détaillée dans le rapport de recherche.

souhaiteraient renforcer, valoriser les liens avec les membres des familles des enfants qu'ils accueillent dans leurs établissements.
Concernant Bessencourt où Mme Mackiewicz nous a rejoints, l'objectif des acteurs - M. Planche pour la ville, le collège représenté par M. Bastien son directeur, une école l'école Lamartine et tous les acteurs de la communauté éducative qui nous ont rejoint à des moments différents – était de renforcer les liens entre l'école, la famille et la cité, pour ouvrir un débat autour de l'avenir de jeunes gens fragilisés qu'ils sentaient fragilisés sur leur territoire. Donc s'est réunis à plusieurs occasions dans de grandes assemblées réunissant des parents, des jeunes et des professionnels autour de sujets tels que le passage en 6e, la violence dans et autour de l'école, ou la construction de l'autorité.

Marie-Christine Deniset : coordonatrice du pôle Parents Relais. Une de mes missions est de travailler avec des bénévoles qui nous aident dans **l'interface** familles, institutions, professionnels.
Ces Parents Relais nous aident dans l'accompagnement des familles, ils nous aident surtout à traduire. Quand je parle de traduction, cela va bien au-delà d'une traduction purement linguistique, il s'agit plus de la traduction de codes familiaux, sociaux, institutionnels. Cette traduction fonctionne à la fois en direction des familles mais elle permet aussi aux professionnels d'approcher de la réalité des familles, de mieux comprendre ce que ressentent les familles et d'entendre leur point de vue.
Je vais vous présenter une action qui a mis au travail le pôle clinique et le pôle parents relais.
Cette action a également une dimension collective et une dimension individuelle.
Il s'agit d'une action qui concerne l'école élémentaire des Bourseaux et la résidence sociale ADOMA à Saint-Ouen l'Aumône.
L'équipe enseignante a sollicité Ecole et Famille car elle a été alertée par l'absence et l'irrégularité de certains élèves. Ces difficultés laissaient craindre une amorce de décrochage scolaire pour des élèves très jeunes. Il se trouve que la plupart des élèves concernés habitaient une résidence sociale à Saint Ouen l'Aumône avec leurs parents, et principalement des mamans seules.
L'équipe enseignante nous a demandé de l'aider à rencontrer ces familles, organiser des rencontres et à les animer.

1. Une modélisation[6] de la relation coéducative[7]

A - dans le champ scolaire

Marie-Pierre Mackiewicz : Habituellement, on est à l'école et on s'intéresse à la façon dont des enseignants, voire d'autres personnels travaillent avec les élèves autour de la question des savoirs à transmettre. Quand on commence à aborder la question des parents, on voit qu'on introduit un acteur qui en général est extérieur, mais évidemment

[6] cf . Mackiewicz (2010a ; 2010b). De plus, l'intérêt et les limites de procéder en Sciences Humaines à une analyse appuyée sur une modélisation seront discutés dans le chapitre de la recherche consacrée à cette approche.

très lié à son enfant élève, et on s'interroge sur la manière dont ça se passe entre les parents et les professionnels.

B - Transposition à Ecole-Famille-Cité

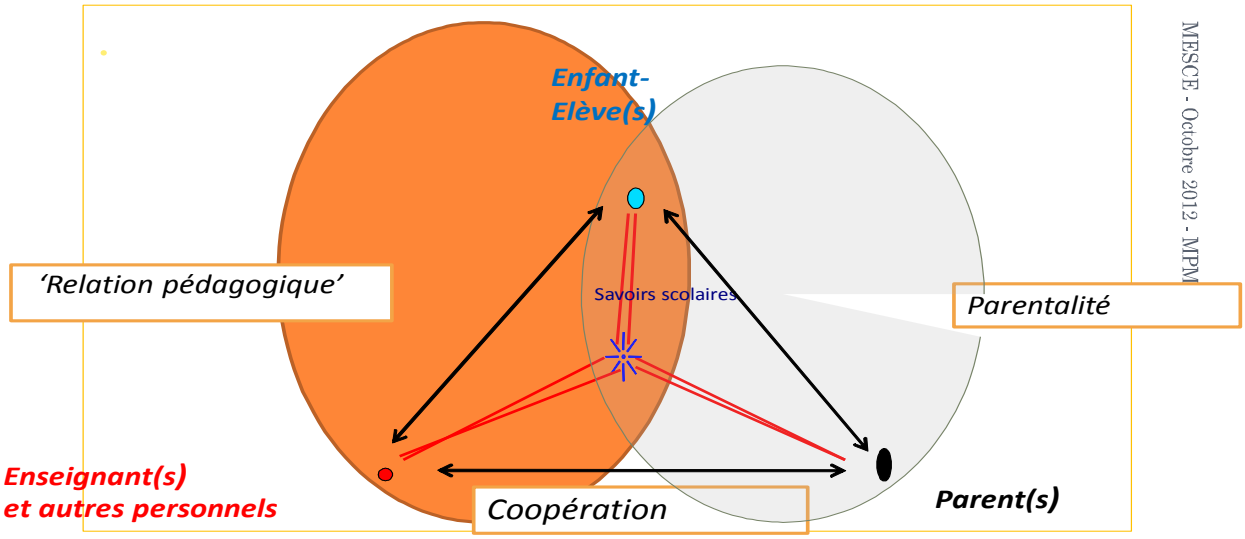

Ecole et Famille n'étant pas dans l'école, on va s'interroger sur la façon dont l'association avec ses professionnels et ses bénévoles coopère avec la famille et l'école pour soutenir la question de la scolarisation, qui est en général le point de départ. Le schéma se complique alors puisqu'il s'agit de voir comment travailler avec l'école avec laquelle il va falloir se concerter, voir si éventuellement derrière ce partenaire ne s'en cache pas d'autre - je pense à Adoma qui a amené à travailler avec la commune, mais aussi les transporteurs autour de la question du transport des enfants.
Si l'association n'est plus au sein de l'institution scolaire, elle y est très articulée, et cela implique un gros travail de concertation, qui fait sa spécificité.

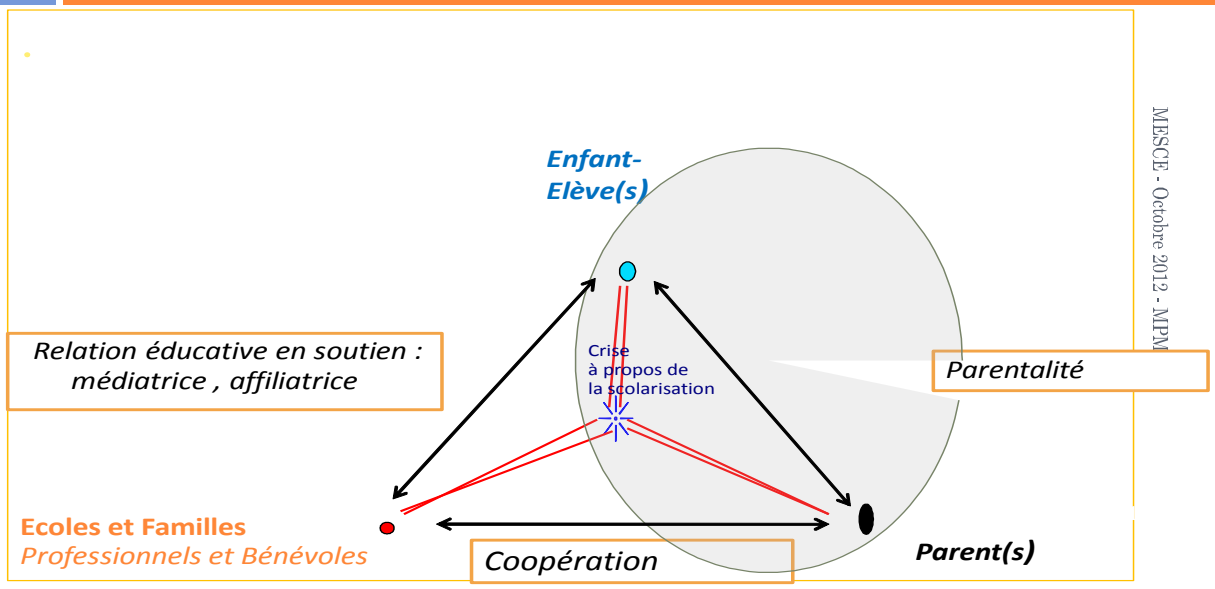

2 – Des acteurs et leurs rapports, pris en considération[8]

Dans notre effort de transposition, que remarque-t-on si l'on s'intéresse d'abord aux acteurs dans cette configuration de la coéducation impliquant ECOLE-FAMILLE-CITÉ ?

2.1 - Tout d'abord, ***un ensemble original d'acteurs***, constitué non d'une confrontation entre les parents et quelques représentants de l'école à propos de la scolarisation d'un élève, au sein d'un établissement scolaire.
Tout d'abord, notons que les publics ne sont pas désignés d'avance, effaçant au moins en principe le risque de stigmatisation. Ensuite, comme nous allons le voir avec les deux terrains, non seulement la présence de parents est posée comme systématique, et celle des enfants toujours prise en compte. Dans l'établissement même, la mobilisation dépasse les acteurs les plus souvent mobilisés. Pour finir, on note aussi de nombreux partenaires, d'institutions différentes. Outre cette diversité, nous noterons le fait qu'il s'agit de collectifs.

2.2 - Mais au-delà, nous remarquerons ***la spécificité de leur mobilisation***. Je le détaillerai en parlant de leur 'prise en considération' dans le cadre des actions proposées et étudiées.

2.2 1 Cette prise en considération joue d'abord ***sur le plan individuel*** : chacun est interpellé d'abord comme sujet[9] (avec son histoire et sa trajectoire singulière) ; puis comme agent d'une sphère institutionnelle précise[10] (dans son rôle social, sa fonction) ; et enfin comme acteur (ayant un pouvoir). Nous insistons sur la nécessité de penser le pouvoir de chaque acteur dans la posture de médiation que nous analysons ici.

2.2 2 Ces acteurs sont aussi considérés, à titre collectif, à partir de ***ce qui les met en rapport*** et se traduit dans leurs interactions, et donc, les relie. Ainsi, ils sont inscrits dans des rapports et relations qu'il convient de repérer et de nommer, afin de pouvoir les investir, voire les transformer.

En détaillant ces actions, on va voir comment ont été mobilisés des acteurs différents et comment vous avez été amenés à les faire travailler ensemble.

Marie-Christine Deniset : J'ai évoqué plus haut les dimensions collective et individuelle. La demande de l'équipe pédagogique était de l'aider à rencontrer les familles qui vivaient dans une résidence sociale. Avant ces rencontres, un premier travail de préparation a été fait sans les familles ; il a permis de définir un certain nombre de choses et d'affiner la demande de l'équipe et d'affiner l'organisation de ces rencontres. En parallèle, avec beaucoup d'interaction, **un travail individuel** a été mené avec une des institutrices qui a

[8] Une lecture de cette notion de « considération » permettra de montrer les liens entre cette notion et celles mobilisées dans les autres parties du rapport, et en particulier la philia comme concept philosophique, ainsi que celle de « sidération » mobilisée dans une perspective plus clinique.
[9] La distinction entre les différents concepts servant à nommer l'individu sera argumentée dans la version longue de cette proposition.
[10] Dans nos développements à venir, nous préciserons que la famille est ici aussi considérée comme « institution », ce terme lui-même étant à cette occasion davantage défini.

accompagné plus particulièrement un élève qui l'inquiétait dans un travail de thérapie familiale.
Cet accompagnement individuel a également mis au travail le pôle Parent Relais sous la forme d'un accompagnement scolaire suggéré par l'enseignante.
Pour se faire, nous avons organisé à l'école une concertation avec l'enseignante, l'élève et sa maman, le Parent Relais, la thérapeute familiale du pôle clinique et moi-même. Cette rencontre a permis que la famille fasse connaissance avec le Parent Relais, que celui-ci fasse la connaissance de la famille et de l'institutrice, qu'il se sente reconnu et soutenu par l'enseignante et qu'ensemble elles puissent ajuster le soutien de l'élève.
Cette rencontre a également permis de définir ensemble, en tenant compte des contraintes de chacun, où se déroulerait les heures de soutien scolaire, à quel rythme, sous quelle forme.
Par rapport au travail collectif qui se mettait en place entre l'école et les familles, je voudrais insister sur la place qu'a pu prendre à ce moment là, dans le quartier et à l'école, la famille suivie individuellement à Ecole et Famille. En effet l'élève à l'école, et la maman à la résidence sociale ont beaucoup parlé de l'association. Ils ont fait beaucoup de publicité pour inviter à la première réunion. Ils ont largement contribué à la réussite de la première rencontre entre les familles et l'équipe enseignante. Leur contribution a pu être reconnue, et ils ont pu en être remerciés.

Pierre Le Lohé : du côté de Bessancourt, pour la prise en considération de chacun des acteurs, on a suivi une feuille de route à peu près identique à la rencontre de préparation où nous invitions largement sur le territoire, et puis aussi des réunions de retour sur expérience, qui permettaient de revenir sur ce qui avait été vécu. Dans cette réunion préparatoire, nous prenons un temps conséquent sur la question des invitations, des légitimités : du côté des institutions, le principal, le maire, le chef de projet de la ville, le directeur ; et du côté des légitimités des liens de confiance, la manière de se rapprocher des personnes les plus éloignées, et nous nous demandons comment inviter « ***De proche en proche*** » les Atsem, qui sont engagées au jour le jour avec les membres des familles et les enfants.
Une fois que la rencontre a lieu, nous annonçons les principes régulateurs des échanges : le tour de présentation, qui permet chacun de prendre la parole, d'abord les professionnels, de telle façon à ce que les membres des familles sachent à qui ils ont affaire ; nous faisons attention aux absents, excuser ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre, se demander comment ils vont pouvoir avoir le retour de ce qui a été dit, donc des compte-rendu validés sont envoyés ; « ***Nous allons demander à chacun de parler des absents comme s'ils étaient présents ».***

Marie-Pierre Mackiewicz : Pour faire le lien avec ce qui suit et indiquer une référence à mes yeux très pertinente, je renvoie au joli livre de Jacques Donzelot, publié en 2006 : **« *Quand la ville se défait, quelle politique face à la crise des banlieues ? »***
Dans lequel il évoque, grâce à une comparaison entre la France et les Etats-Unis, les politiques de soutien aux quartiers déshérités des grandes villes. Aux Etats-Unis, des politiques ont mis en œuvre, avec des formules de démocratie participative », placées sous le signe de l'empowerment (soit « *l'élévation de la capacité de pouvoir* ») des

habitants, en lien avec d'autres acteurs, dont certains extérieurs à leur quartier (p. 147). Il note qu'en France on a de grosses difficultés à amener chaque acteur jusqu'à la scène pour qu'il y prenne la parole. Avec Ecole et Famille, on a un exemple de la mise en œuvre de cet « empowerment », où on note que les habitants ne peuvent pas le faire seuls, il y a la nécessité de l'installation de cette concertation.

3 - L'articulation des rapports entre ces acteurs dans la mise en œuvre des interventions

Après ce repérage des acteurs et l'évocation de leur mobilisation, peut-on revenir plus précisément sur chacun des rapports qui composent la coéducation ? Quelles spécificités dans la coéducation dans le champ scolaire ? La médiation porte davantage sur l'articulation de ces rapports plutôt que sur une focalisation sur chacun de ces rapports, ce qui distingue la proposition d'une association extérieure à chacune des institutions. Effectivement, la coéducation au sein d'une institution a tendance à se centrer sur l'un des rapports et ses principaux acteurs, et à tenir dans l'ombre les autres rapports et encore davantage leur articulation (sauf à désigner commodément, hors de son sein, un éventuel coupable[11]).

Le travail de médiation que fait E&F permet de repérer et de nommer ces rapports, de les investir, voire de les transformer. Il va s'agir pour l'association d'essayer de monter à tous les partenaires que les rapports sont liés, qu'il n'y a pas de la coopération d'un côté, de la concertation de l'autre, et puis l'action menée auprès des enfants.

3.1 La coopération comme rapport premier

Je soulignerai deux éléments probablement proches de toutes les actions de « Soutien à la parentalité »[12], donnant toujours une place "primordiale" aux parents, c'est-à-dire en inscrivant systématiquement le scolaire dans la coéducation. Il ne s'agit pas ici de s'astreindre à répondre aux injonctions de l'institution autour de la place à donner aux familles. Il existe en effet un parti pris pour *contrecarrer l'asymétrie* qu'il existe dans le rapport de coopération, quand il confronte, comme à l'école, les enseignants, acteurs légitimes[13] de la question scolaire (parce que agents de l'institution, professionnels, dépositaires supposés de plus de savoirs et de davantage de pouvoirs), et des parents souvent désemparés. Avec notamment ces tours de parole qui mettent tous le monde autour de la table à prendre la parole de la même façon et de façon régulée.

L'autre élément sera le travail engagé *avec des groupes non formels*, en admettant de travailler avec des groupes, des collectifs qui se constituent au regard de l'action engagée et pas seulement sur le principe des représentations plus formalisées quand elles existent[14]. Les parents qui vivent à la résidence sociale ne sont pas un groupe de parents constitués, il va se trouver qu'on les repère à l'école parce que les élèves vont avoir un certain nombre de difficultés communes.

[11] Le parent étant une figure de coupable souvent idéale ! Nous reviendrons sur cette construction (nécessaire ?) au sein de différentes instituions.

[12] Nous détaillerons dans le rapport de recherche, les points qui inscrivent ECOLE-FAMILLE-CITÉ dans l'évolution des politiques sociales visant le soutien aux familles.

[13] Ce que la sociologie de la déviance nomme les « juges de normalité ».

[14] Ce point pourrait d'ailleurs faire l'objet de débat au cours de ces deux journées.

Des façons de faire spécifiques sont mises en œuvre par cette association quasiment dédiée à la concertation, sans avoir la charge d'être le représentant d'une institution.

Marie-Christine Deniset : J'ai évoqué deux réunions de travail sans les familles – on les appelle des coordinations – pendant lesquelles on pose les base de poser les bases de notre collaboration et on définit, au moins pour la première rencontre, les thèmes à aborder. Qui fait quoi, comment, où ? Nous avons décidé d'organiser la première rencontre au sein la résidence Adoma, nous pensions que ce serait plus simple pour les familles. Un travail de négociation a été fait en amont par Ecole et Famille avec les responsables de la résidence sociale. C'est donc l'école qui s'est déplacée. C'est aussi l'école qui s'est chargée des invitations faites aux familles, nous avons préparé ensemble la lettre d'invitation.
Nous avons pris le parti de la convivialité, pour permettre aux familles d'apporter quelque chose à l'école. La collègue du pôle clinique et moi-même avons animé ces réunions dont Pierre a déjà parlé :
. travail en amont
. principes régulateurs du groupe (cadre de parole, tour de présentation)
. rédaction et diffusion d'un compte-rendu à l'issue de chaque rencontre
. proposition d'un agenda de rencontres futures et volonté de s'y tenir
. circulation de la parole pour favoriser une meilleure connaissance réciproque et un partage des difficultés des enseignants et des parents.
Nous avons également proposé d'inviter deux parents relais. La personne qui suivait le jeune garçon et un parent relais qui est aussi présidente d'une association sur Saint-Ouen–l'Aumône pour rendre visible les ressources qui existent sur le territoire.
Lors d'une rencontre suivante, les parents ont pu exprimer que leurs retard provenaient d'un problème d'horaires de bus : pour être à l'heure à l'école il fallait prendre un bus qui faisait arriver les enfants 20 minute avant son ouverture. Un élu de Saint-Ouen–l'Aumône a pu être interpelé, il a fait un courrier à l'entreprise de transport pour que cette question et celle de l'abri bus trouve une solution. Le travail d'entraide entre les parents et les enseignants pour rédiger ces courriers a créé beaucoup de solidarité et de coopération entre l'équipe de l'école et les familles.

Pierre Le Lohé : Sur Bessencourt, M. Planche, directeur, voulait parler de la violence. C'est difficile d'aborder ces questions dans la communauté éducative d'une ville tranquille. Dans le travail d'organisation de la coordination en amont, on a commencé par réfléchir au titre qui est devenu « la violence dans et autour de l'école », commençant ainsi à partager les risques. Pour ouvrir un débat constructif sur des questions telles que celle-ci, ne nous inspirant de la Thérapie Contextuelle, nous demandons aux acteurs locaux de partir des faits : M. Planche comment pouvez-vous concrètement parler de la violence dans la ville ? M. Bastien, du côté de la violence, dans le collège, qu'est-ce que ça donne ? Et petit à petit, ça prépare la réunion et l'ouverture du débat avec les membres des familles qui auront vu que les professionnels eux-mêmes rencontrent des difficultés, et qu'ils ont développé des expériences qui leur ont permis, en s'associant les uns les autres ou pas, d'y survivre, d'en parler ensemble, et dans une démarche de recherche d'en tirer des enseignements. Cette rencontre est là aussi pour prendre des soins des professionnels qui

vont s'exposer, prendre des risques ensemble, discuter de questions délicates. Prendre le temps de se demander comment dire les choses dans une grande assemblée, car on ne dit pas les choses de la même manière dans une salle de professeurs, dans une réunion entre professionnels ou dans un forum-débat.

3.2 Relation aux enfants

La présence des enfants est permanente, avec une liberté de circulation au moment des réunions. Leur parole est prise en compte, des enfants peuvent être associés à la préparation d'une réunion, accueillir les uns et les autres au moment où ils arrivent, prendre la parole avec des questions préparées à l'avance, etc. Cet aspect me semble spécifique, mais comment observer et surtout nommer, la présence des et aux enfants dans la médiation proposée ? J'aurais envie ici d'insister sur une posture éducative, construire dans un objectif de soutien, et d'user à ce propos de l'adjectif : affiliatrice[15]. Pour l'illustrer, mon attention portera sur deux aspects : l'un concernant le rapport avec leur relation concomitante avec les différentes instances éducatives, l'autre la présence des enfants eux-mêmes.

3.2 1 Dans les deux actions observées, l'approche concernant les enfants est collective, même si le rapport à chaque enfant peut être singularisé. La *non-intervention directe* dans l'intervention d'autrui est une des caractéristiques de la médiation, qui met au contraire en valeur l'importance que peut avoir chacune des institutions, la rencontre avec chaque acteur, sans interférer directement dans les modalités internes à chaque relation coéducative. Elle est médiatisante.

3.2 2 Vis-à-vis des enfants, il ne s'agit pourtant pas de les écarter. On remarque au contraire, sur les deux terrains, *la présence permanente* des enfants, leur liberté de circulation et la prise en compte de leur parole. A l'observation, une des caractéristiques fortes semble être, outre la valorisation des différents rôles institutionnels, que la concertation entre adultes est rendue visible aux enfants. Les enfants sont témoins des relations entre adultes à leur sujet, leur montrant la place qu'ils prennent et sont en mesure de prendre là et quand des adultes se soucient d'eux et se concertent, dans le cadre qui est le leur. « *Etre là, ensemble, pour toi* » : triple message que l'association éprouve dans le réel et qui a valeur structurante pour l'enfant (et son entourage)

Marie-Christine Deniset : La première rencontre a eu lieu dans une petite salle, ça a été très compliqué d'organiser l'espace de façon à faire rentrer tout le monde. Les enfants sont sortis, sont rentrés, ça n'était pas simple à gérer, ils sont allés jouer dans le jardinet, mais on s'est dit qu'il fallait repenser cela pensé. La deuxième réunion a eu lieu à la résidence sociale, on a fait venir des baby-sitters qui pouvaient prendre en charge les enfants très jeunes enfants (ceux de cycle 1). Ceux qui voulaient rester le faisaient, ceux qui voulaient aller jouer bénéficiaient de l'encadrement des baby sitters qui étaient d'ailleurs deux enfants des institutrices. La réunion suivante s'est passée en automne, dehors ça n'était pas possible, il n'y avait pas d'autre salle à la résidence, il fallait donc que ça se passe à l'école, avec la crainte que les familles ne soient moins présentes. Ce qui n'a

[15] Ce choix, appuyé sur les travaux de R. Castel, sera davantage argumenté dans le chapitre de la recherche consacrée à cette analyse.

pas été le cas, toutes les familles étaient là. Les enfants bénéficiaient d'une autre salle, mais ils pouvaient naviguer d'un endroit à l'autre. Comme les familles avaient apporté beaucoup de bonnes choses, ils venaient manger. C'est vrai que l'organisation avec baby sitter peut avoir des points négatifs, les enfants étant moins présents ne peuvent pas toujours entendre ce qui se passe, et aussi les éléments de fierté dont ils pourraient s'emparer, puisqu'il s'est passé plein de choses, il y a eu plein de projets évoqués dans cette école et dans cette résidence. On cherche donc comment permettre aux enfants d'être plus présents et que ça soit gérable.

Marie-Pierre Mackiewicz : On n'est pas dans une action programmée, on est vraiment dans une action qui s'ajuste en permanence au terrain et à ce qui s'y passe. Antoinette disait que ce qui était au centre des actions d'Ecole et Famille, c'était de créer du lien. Ce qui me parait très important, c'est de poser cette question du centre de l'intervention en termes de crise, avec pour hypothèse que l'institutionnalisation du champs scolaire extrêmement forte pourrait actuellement provoquer beaucoup de non sens et de rupture, d'incohérence et de souffrance, pour tous les acteurs, pas seulement pour les élèves décrocheurs, mais aussi pour les enseignants, pour les familles.
Cette crise, ce jeu bloqué, l'association propose de l'interpréter en un moment donné, résultant de la force convocatrice des familles, selon l'expression du Dr Lemaire. La crise, comme moment du don, qui va permettre de se réunir non plus pour simplement constater ce qui bloque, mais aussi ce qui pourrait à ce moment-là être une force, et qui pourrait s'échanger et se traduire en termes de don, quel que soit ce don - écoute, parole, geste et engagement mutuel. Il m'a semblé que la force de l'association, c'est à la fois un appui sur une perspective clinique qui permet un travail d'élaboration collective et encadrée – on a parlé des « cliniques de Concertation », et aussi sur tout un processus de négociations qui vise à accorder la coopération entre tous les acteurs au sein de cette relation coéducative au moment où elle est traversée par une crise. Cette médiation est tout à fait opérante et « affiliatrice » puisqu'elle amène chaque acteur a se retrouver dans un réseau, sans que sa fonction soit dénigrée, bien au contraire, et que son histoire singulière puisse également être parlée. Il y a donc une affiliation à la fois en termes d'histoire singulière et autour des réseaux et des institutions où s'inscrivent les individus, avec le fait de retrouver du plaisir et de la fluidité dans ces échanges, comme Marie-Christine viens de l'évoquer avec les enfants.
Dans ces deux actions de terrain, il s'agissait plus de prévention de la crise que de crise même, parce qu'une histoire était déjà inscrite avec E&F qui permettait aux acteurs de terrain de se dire que si on faisait appel à eux ça se passerait mieux. C'est un élément important qui signifie d'une part que sur le terrain les acteurs ont développé une capacité à lire les signaux avertissant d'un possible décrochage, et d'autre part qu'ils ont identifié un acteur hors de l'école avec lequel ils pourront construire la manière de gérer cette question.

Moment d'échanges pour recueillir des questions écrites – Pause - Reprise

Les territoires de l'éducation et réseau d'accrochage scolaire

François Le Clère, Béatrice de Plinval et Françoise N'Diaye Feuerstoss

François Le Clère : On a entendu pendant ce temps de pause – et on va en faire un principe régulateur – une demande à être vigilant au langage : il semblerait qu'un certain nombre de mots, mots de l'école ou de la recherche, mais peut-être aussi des mots du travail social, et peut-être aussi que les mots que chacun d'entre nous ne comprenons pas ne sont pas les mêmes. C'est peut-être d'ailleurs un des enjeux de ma communication : montrer que quand on se rencontre entre partenaires de l'éducation sur un territoire, il ya un chemin à faire ensemble pour construire un langage, et construire des communautés éducatives. Cette communication voudrait traiter de la prévention et de l'accompagnement des décrochages, l'introduction de la journée ce matin a montré l'importance de cette question du décrochage scolaire. Et je tiens à dire d'emblée que ce n'est pas un mot du langage d'école et famille, c'est un terme qui aujourd'hui circule, un terme « passionnel » comme le disait Florence Gavarini quand elle a traité de la question de la maltraitance, avec tout ce qu'il a de vivifiant, on nous a parlé de guerre, de combat, de soldats, et on voit comment c'est un terrain sur lequel se mobilisent les acteurs des politiques publiques, de l'Europe qui nous sollicite pour la charte sur le raccrochage scolaire, la question de l'inclusion scolaire, les positions du le gouvernement qu'on nous a rappelées ce matin, mais aussi au niveau plus local les communautés de communes, les maires qui se mobilisent dans cette préoccupation d'accompagner des jeunes en désaffiliation avec l'école. Cette préoccupation passionnelle, elle est aussi la préoccupation d'un certain nombre d'acteurs de la société civile. Je ne prendrai que quelques exemples, je pense aux journées d'ATD quart-monde aussi vives du coté de la pensée que des manières de partager cette pensée ensemble ; je pense aussi à la journée de refus de l'échec scolaire de l'AFEV, et bien sûr je pense à la Fondation de France, par ce travail de soutien, soutien d'élaboration et de réflexion, qu'on ne peut réduire à un seul soutien financier.

Les chercheurs eux aussi s'emparent de cette question, c'est presque la course à l'échalote à qui publiera son livre sur le décrochage scolaire : Pierre-Yves Bernard fait un Que sais-je en 2011, Catherine Blaya, qui travaille beaucoup sur les question européennes, publie en 2010, Jacques Pain écrit un très bel article « Déscolariser le décrochage », Michel Janosz un chercheur québécois nous propose avec tout un tas d'autres chercheurs des typologies : décrochage perlé, décrocheurs internes, externes, les drop in et les dop out, ….. Toute une préoccupation de la recherche a essayer de nommer - notre difficulté à mettre des mots n'est peut-être pas pour rien dans cette affaire -, Guillaume Balas, l'acteur politique qui prend la parole, c'est peut-être plus rare en termes d'édition.
Je reviens donc à cette idée que le décrochage scolaire est une préoccupation massive, et du coup, je suis attentif à cette passion, dans ses deux dimensions : mobilisante, captivante - j'irai presque jusqu'à dire existante d'un combat à mener, mais que peut-être il faut être attentif au négatif de cette passion, aux excès de fatigue, à la sidération que ça peut produire de penser le décrochage scolaire, voire même à l'empêchement de penser dirait

Serge Boimare - il le dit pour les adolescents, je l'emploie pour les professionnels - les empêchements de penser une complexité.
C'est dans cet état d'esprit que je me suis mis en chemin, en tant qu'ancien éducateur de rue, c'était pour moi la redécouverte de l'école, et si j'ai des collègues travailleurs sociaux, peut-être est-ce là un chemin qu'E&F nous fait faire, redécouvrir l'école de l'intérieur, avec toute la mobilisation des enseignants, des CPE, des assistantes de service social et des chefs d'établissement, j'y reviendrai. Mon travail dans ce groupe de recherche a été de suivre le travail d'action éducative soutenue par Conseil général « comment soutenir des collèges dans le lien école-famille », sur des actions menées principalement par Françoise N'Diaye Feuerstoss.
Je m'appuierai sur les matériaux liés aux rencontres partenariales pour discuter d'une notion qui peut être à la lueur du décrochage est très la mode, c'est celle de réseau.
Le fameux travail en réseau, vous avez d'ailleurs lu qu'E&F a un pole réseau et parle de clinique de réseau. Voilà un terme sur lequel il conviendra de s'expliquer, mais vous verrez, je suis malin, je n'en donnerai pas de définition.

Le réseau aujourd'hui est vécu comme une injonction, comme la recherche d'un outil efficace. C'est cette notion d'outil efficace du travail de réseau et du travail partenarial interinstitutionnel que je souhaiterai travailler aujourd'hui avec vous.
Ce qui va m'amener à le réinterroger, c'est l'hypothèse forte que pose Ecole et Famille : le décrochage n'est pas que l'affaire d'un adolescent en difficulté dans le rapport au savoir, dans le rapport à l'institution ou même dans son « métier » d'élève comme diraient certains sociologues ou pédagogues le décrochage scolaire est une affaire de communauté éducative. La condition d'un accrochage scolaire, dans mon laboratoire de recherches on dirait un arrimage, passe par un travail de lien, de parole entre les adultes. Oui mais, quand on dit « il faut un village pour éduquer un enfant », de quel village s'agit-il dans la société plurielle et morcelée qui est la nôtre ? Avec quels adultes ? Dans quels espaces ? Comment organiser ces concertations.

Je vous propose d'organiser ces questions selon trois temps, chaque fois illustrés par mes deux collègues d'Ecole et Famille.

1. Reterritorisalisation de l'éducation, réseau, concertation

Nous ne pouvons pas penser cette passion du décrochage scolaire et de l'attention aux adolescents sans penser la question du territoire.
Le territoire s'envisage comme une réalité géographique, démographique et économique, configurant les liens sociaux et l'action collective sur ces territoires. Le colloque « Territoires, action sociale et emploi »[16] mené en 2006 par le CNAM, propose à travers sa publication une réflexion dense sur cette territorialisation de l'action publique, définissant le territoire comme ce qui articule un espace physique et un pouvoir politique. En effet, la notion de territoire est devenue ces dix dernières années un référentiel majeur dans les politiques publiques. Si sa définition étymologique donne une idée d'étendue sans contour

[16] Bouquet (Brigitte) Madelin (Bénédicte), Nivolle (Patrick), coord., *Territoires et action sociale*, L'Harmattan, Logiques Sociales. Cahiers du Griot.

défini, c'est plutôt une approche identitaire et symbolique du territoire qui va se révéler dans les discours et les pratiques que j'ai pu observer. Jacques Ion illustre bien comment le travail social est mis à l'épreuve du territoire par l'évolution des politiques publiques - particulièrement les politiques de la ville -, mais aussi par les modalités d'actions concrètes. Les lois de décentralisation de 1983 puis de 2004 vont produire des éléments de modification de ce « processus de territorialisation »[17]. Il me semble que cette territorialisation pourrait être entendue selon deux parallèles qui commencent
à travers les adolescents décrocheurs à se rejoindre : une territorialisation de l'action sociale, de la protection de l'enfance et de tous les acteurs du travail social classique, mais aussi une territorialisation de l'école avec ce que les sociologues ont appelé « l'effet établissement » ou « l'effet territoire », et que ces deux se rencontrent à la jonction de la préoccupation du décrochage scolaire. Nous avons pu voir, à travers les contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance, mais aussi à travers les programmes de réussite éducative, ces déterminants du territoire devenir des données d'un territoire dont on essaierait d'évaluer les potentialités, les ressources, pour en construire ce fameux projet éducatif local, ce projet social de territoire, avec en toile de fond l'idée de construire des synergies, des scolarités nouvelles face à la crise en éducation. Le territoire d'action éducative est dessiné par des cadres législatifs et des dispositifs publics, mais cette catégorie du décrochage scolaire a fait émerger dans le champ éducatif et social des missions et des actions nouvelles qui produisent dans leur développement des nécessités de coordination, de concertation à partir de cette dynamique territoriale renouvelée. En cela, nous pourrions dire que si les décrocheurs scolaires préoccupent autant et mobilisent, c'est qu'ils sont les révélateurs des territoires de l'éducation, ces adolescents décrocheurs interrogent la capacité des différentes institutions sur un même espace social à faire éducation. Ces adolescents décrocheurs scolaires, vulnérables, viennent interroger cette reterritorialisation et du coup produisent un certain nombre de plates-formes, de groupes de suivi d'élèves en difficulté, de Gain dans les lycées, plus récemment ces plates formes crées dans le cadre de la mission générale d'insertion. On voit comment aujourd'hui naissent à différents endroits, au-delà des espaces des institutions, des associations, des espaces de concertation.

L'évolution des politiques publiques tend au développement de territoires locaux de l'éducation, et sollicitent des formes d'action collective de professionnels qui n'avaient pas l'habitude de se rencontrer, et de travailler ensemble autour d'une préoccupation qui s'appelle la « réussite éducative ». Ecole et Famille prend dans cette nouvelle initiative territoriale, dans ces liens inter partenariaux, une place tout à fait particulière qu'il conviendrait d'analyser.

Au fil de mes observations et de ces deux années de travail, il me semble que cette association participe de ce développement et de cette intelligence du travail ensemble, c'est ce que va nous proposer d'illustrer Françoise N'Diaye Feuerstoss.

[17] Ce terme est utilisé dans le champ des sciences politiques comme territorialisation d'un ensemble de structures et d'acteurs (La, 1997, Raffestin, 1986), mais aussi travaillé par certains chercheurs comme « processus de territorialisation de la personne » (Le Bot, 2002).

- **Construction d'un « café-famille » à l'échelle d'une ville**

Françoise N'Diaye Feuerstoss : Je travaille dans le pôle réseau présenté par Pierre Le Lohé, une entrée plutôt collective, à la demande d'équipes dans les établissements scolaires, dans des mairies de quartier ou dans des villes.
Je vous emmène vers Goussainville, ville de l'Est du Val d'Oise. Octobre 2009 : je suis contactée par Etienne Soares, chargé de mission politique de la ville, sollicité lui-même par une adulte-relais mise à disposition d'un collège. En accord avec l'équipe de direction, elle souhaite monter un projet pour répondre à la demande de familles qui font émerger des difficultés éducatives ou des difficultés à comprendre ce que M.C. Deniset appelait les codes de l'école, qui disent avoir besoin de temps de traduction.
Un certain nombre de flèches s'inscrivent déjà sur cette approche topographique, l'ébauche d'un « Sociogénogramme », un outil développé par le docteur Lemaire qui permet d'illustrer les liens entre les membres d'une famille, entre ceux-ci et des professionnels, entre professionnels, entre institutions.

La proposition est de monter groupe de paroles de parents à l'intérieur même du collège. Je lui réponds qu'Ecole et Famille aura du mal à faire cela et je lui demande par qui il a eu connaissance de l'association, étant donné que Goussainville est situé à l'autre bout du département. L'information lui est arrivée par deux faisceaux croisés, par le coordinateur du PRE de Goussainville, lui-même en lien avec un réseau de référents et de coordonnateurs de PRE du Val d'Oise, animé par le pôle de ressources politique de la ville, dans lequel se trouve notamment Emmanuelle Dekeyser, coordinatrice de la réussite éducative et du soutien à la parentalité sur la vile d'Eragny, en lien depuis 2004 avec MC Michaud et Ecole et Famille. L'Information lui est parvenue aussi par le Conseil général, de son référent territorial au service des Actions éducatives puisque, depuis 2006, Ecole et Famille est conventionnée pour intervenir dans 10 collèges, à la demande d'équipes volontaires qui souhaitent réfléchir sur les modalités de rencontre avec les familles (collectives ou individuelles). Convention qui s'illustre déjà sur la ville, puisqu'à cette époque-là nous avons déjà une action éducative dans un de ses collèges. Convention avec le CG qui n'a été rendue possible que parce qu'elle était précédée par une convention avec l'inspection académique du Val d'Oise, depuis 2003, et des liens historiques avec le ministère de l'Education nationale, puisque MC Michaud, assistante sociale scolaire est mise à disposition depuis 1999 pour animer le projet Ecole et Famille. Tout cela pour vous présenter le contexte d'intervention, comment on remonte les cascades des demandes.

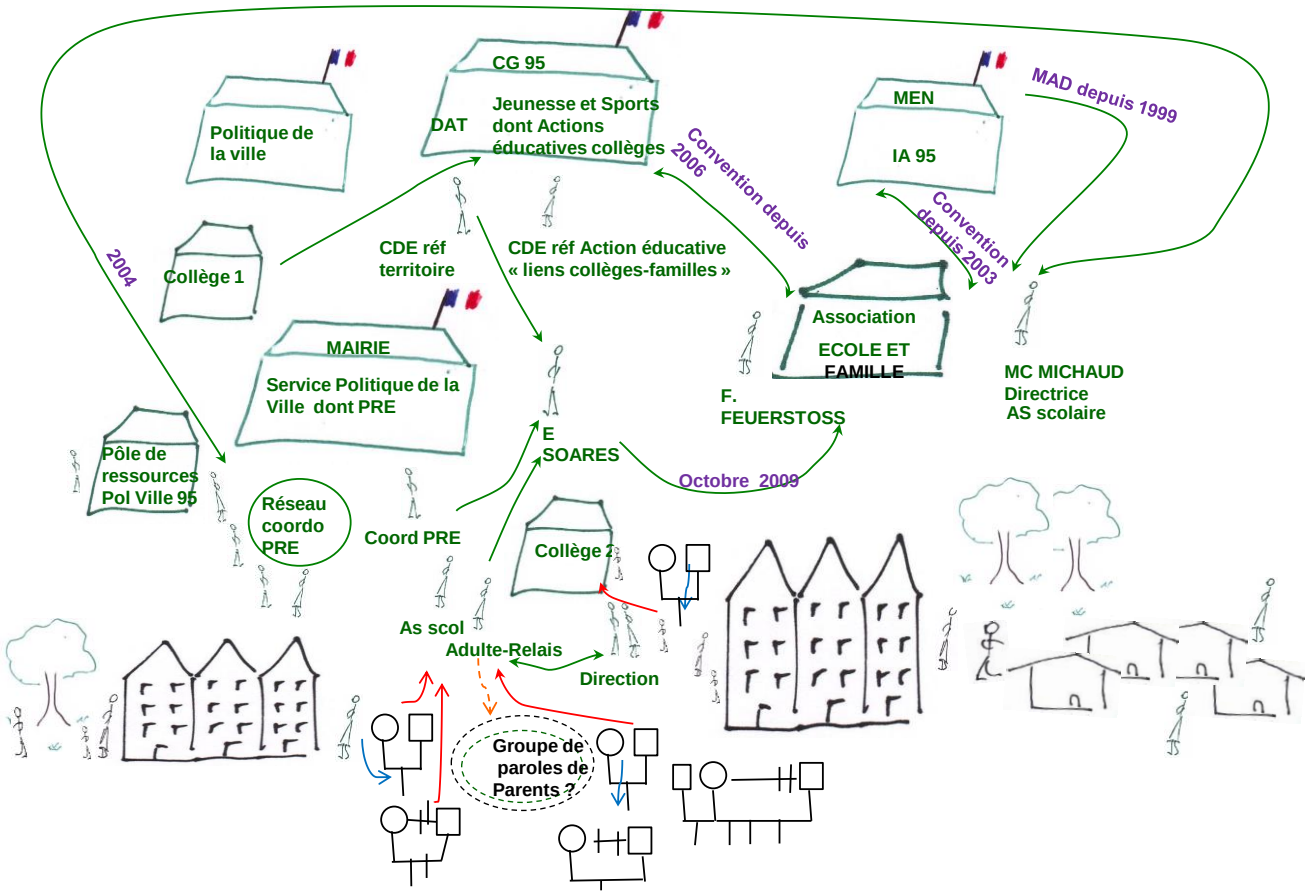

Zoomons sur le collège. On y voit l'équipe de direction, l'adulte relais. Très vite, au départ de cette action, on demande à être rejoints par d'autres corps de métier du collège, la directrice de Segpa ainsi que l'assistante sociale scolaire. Nous rejoignent également des partenaires de proximité, en l'occurrence les coordonatrices de réseaux de réussite scolaire et Image, un club de prévention. Avec tous ces partenaires, nous inventons une formule dont a parlé Pierre sur Bessancourt, qui sont des rencontres-débat en soirée, des grands collectifs où on aborde des thèmes qui agitent la communauté éducative. A ce jour, nous en sommes à cinq, la sixième est en préparation. On a co-créé ainsi un format, avec des principes régulateurs des échanges, un rôle particulier des élèves qui accueille. On est parti notamment de la question de l'entrée en 6éme pour ce collège qui se disait en déficit d'image, avec un fort taux de dérogation à la carte scolaire.

L'ensemble de ce réseau nous permet d'inviter les habitants, les enfants des écoles de rattachement, et également l'équipe de direction du collège 3, en proximité du collège 2 ; ce qui a pour conséquence que les parents qui intègrent cet établissement veulent aussi venir aux rencontres du collège Robespierre. On est passé à l'échelle d'un projet de ville (de l'intra au territoire), avec des occasions de rencontres qui vont bénéficier à tout un quartier. Ces rencontres sont des grands collectifs, 80 ou 90 personnes enfants, adultes et professionnels confondus.

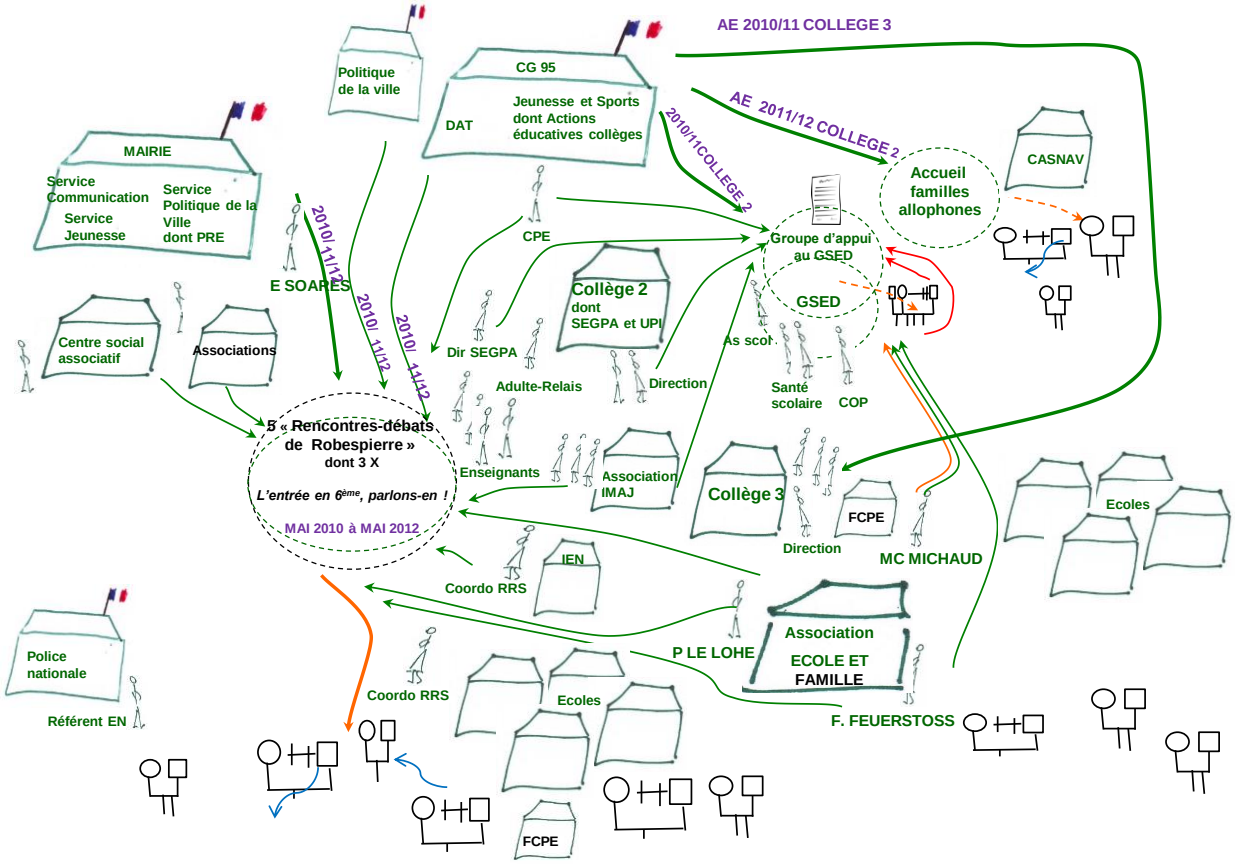

Il se trouve que, parallèlement, ce collège fait appel à nous dans le cadre des actions éducatives cette fois-ci, non pas de la politique de la ville, mais plutôt par le biais du CG, pour une autre demande la même année scolaire, qui est de venir en appui à une instance ordinaire du collège, le groupe de suivi des élèves en difficulté. On a l'idée de créer un groupe d'appui multi-partenarial à ce GSED qui traite de manière bimensuelle de difficultés émanant de situations particulières d'enfants et de membres de leur famille. A ce GSED, piloté par l'adjointe de direction participe la conseillère d'orientation psychologue, le service de santé scolaire (médecin, infirmière), les deux assistantes sociales scolaires, les deux CPE, la directrice de Segpa. Nous rejoint le service jeunesse de la ville, qui va nous aider à établir un protocole de travail dans ce groupe d'appui. Le GSED se réunit de manière très récurrente, le groupe d'appui a un rythme de l'ordre d'une fois par période scolaire. Comme il est question de travailler en présence des membres des familles quand on va parler de situation, je demande à MC Michaud, donc au pôle clinique thérapie familiale et concertation d'E&F, de venir me rejoindre pour co-animer ces rencontres.

La même année, dans le collège n° 3, il va y avoir également une demande d'action éducative qui, d'emblée, inclut la communauté scolaire, la FCPE.
L'année suivante, dans le collège n° 2, on repartira sur une autre action éducative, pour créer des actions spécifiques pour familles allophones, en lien avec le CASNAV, centre pour l'accueil des nouveaux arrivants sur le territoire et aussi les enfants de voyageurs. On s'est très vite rendus compte que cette préoccupation d'accueillir de ceux qui sont dits les plus éloignés du territoire et de l'institution scolaire, vient questionner le sens de nos métiers à tous dans l'école.

La demande du collège n° 3 l'année suivante, le collège Montaigne de Goussainville dont Mme Matar, la principale est excusée aujourd'hui, est celle d'un projet de café famille, un espace informel récurrent qui serait dans le collège, jolie clin d'œil à la demande initiale faite 18 mois plus tôt dans un autre établissement. Du coup, on le réfléchit ensemble, avec les fédérations de parents. On commence par faire l'inventaire des ressources du territoire, très dense en associations. L'idée était de proposer un espace complémentaire et distinct de ce qui existe déjà avec les réseaux d'appui à la parentalité. De faire en complémentarité et en lien avec. Nous rejoint dans ce comité de pilotage les institutions de référence à la demande d'E&F, le délégué du préfet, une chargée de mission à l'inspection académique et le chargé de développement éducatif référent du territoire au CG. Ces rencontres partenariales sont officialisées par des ateliers–ressources sur la ville où on rencontre de manière récurrente l'ensemble des partenaires invités, sachant que la liste n'en est jamais close d'emblée, et on établit un protocole de principe démarche/outils pour animer « l'objet final » cet espace informel du café-familles.

FOCUS SUR LE PROJET « CAFE FAMILLES » COLLEGE 3 (MONTAIGNE) : sept 2011 à déc 2012

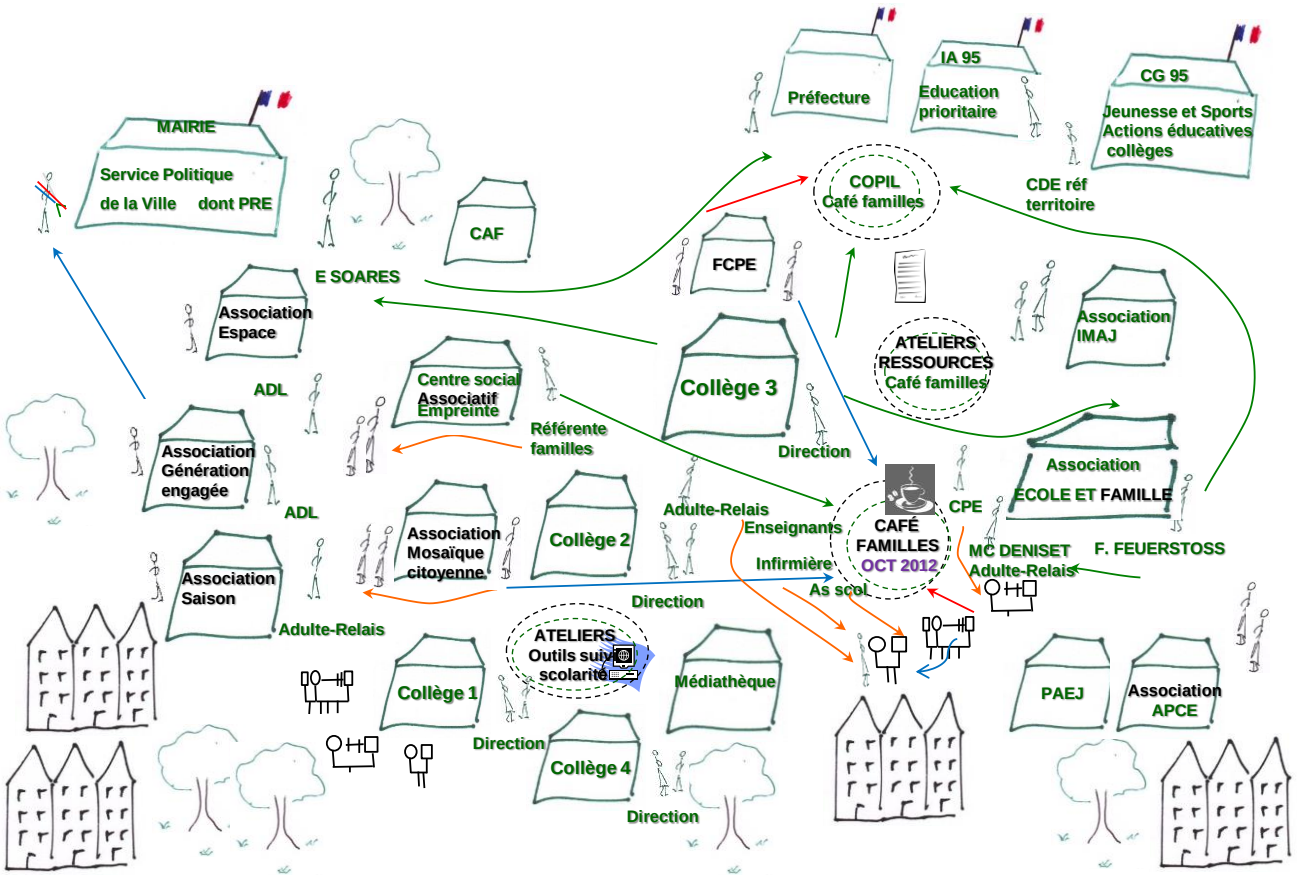

On apprend, à l'occasion des ateliers ressources, que l'expérience menée sur Goussainville a permis aux principaux des 4 collèges de la ville d'envisager un projet commun : ils iraient présenter les logiciels de suivi de la scolarité à des parents dans le Centre social et à la médiathèque. Encore une fois, c'est l'école qui se déplace dans les lieux de vie sur les quartiers.

Début octobre de cette année vient d'être lancé l'espace « café-famille »s. Ce qui veut dire que le travail en amont - faire la cartographie du territoire, sur qui on allait s'appuyer, comment on allait inviter, avec quels principes régulateurs des échanges, s'il y aurait des comptes-rendus, qu'est-ce qu'on y mettrait, comment on co-construirait les thèmes des rencontres, s'il y en avait, qui passerait pour l'établissement dans ces cafés famille – a pris une année complète.

2. Apprendre à lire et à « compter sur »… un territoire ! Les potentialités du territoire et la mémoire des liens.

François Le Clère : Trois remarques après cette présentation.

- D'abord le partenariat vient souvent comme une injonction, quelque chose qui viendrait comme un « vous devez travailler ensemble », peut-être aussi parce qu'on a cette intuition nous-mêmes qu'à plusieurs on serait plus efficaces. Court le risque que ce partenariat soit considéré comme un outil technique opératoire, sans prendre en compte la nécessité de lieux de régulation, de reprise des relations interinstitutionnelles et des outils comme le compte-rendu, comme le « qui va dire quoi à qui », « qui va être invité »…

- Le deuxième élément, c'est que ce travail de tissage au fil des interventions me fait penser à la définition de Serge Paugam du lien social qui dit que c'est « compter pour » et « compter sur », que c'est un lien de reconnaissance et d'un lien de protection. Il me semble qu'on parle beaucoup du lien de protection, de comment on va contribuer à compter les uns sur les autres, mais apprend-on à compter les uns pour les autres ? Ce qui m'intéresse, dans cette façon de lire les cartes qui se dessine au fur et à mesure de l'intervention d'Ecole et Famille, c'est cet apprentissage du « compter pour », cette coéducation dont parlait Marie-Pierre tout à l'heure.

- Pendant mes deux années d'itinérance, je me suis toujours dit que nous avions affaire à une forme institutionnelle ambulante, telle les colporteurs, et je parlerais volontiers de développement « par marcottage », parce que je suis breton et que ma grand-mère cultivait les fraises. Ecole et Famille se développe par marcottage sur les territoires, transportant avec elle la mémoire d'un travail opéré l'année d'avant, d'un contact avec tel partenaire, d'une famille qui serait une famille ressource. Et cette forme de marcottage a un effet potentiel par rapport à l'action autour d'une communauté éducative.

Mais peut-être - la collègue du collège de Goussainville qui n'est pas encore là saurait le dire – y a-t-il une autre formule de réseau qui se dessine au fil des interventions ? Ce n'est plus le réseau des politiques publiques, ce n'est plus le réseau des collaborations entre acteurs, mais c'est le réseau d'adolescents qui maillent au gré de leurs difficultés, qui interpellent, qui par leurs errances, leurs absentéismes et parfois aussi par leur présence acharnée en des lieux dont on voudrait bien qu'ils bougent. Ces adolescents ont tendance à eux-mêmes constituer un réseau, à constituer des liens, ils n'apparaissent finalement pas comme des déliés, ils ne sont pas si fous qu'ils en ont l'aire, mais ils bougent les frontières

habituelles des institutions, ils viennent les chatouiller à leurs extrémités et invitent les professionnels à sortir un peu de leur configuration de travail habituel.
Je laisse la parole à Béatrice qui illustrera cette question.

3. « Un village pour éduquer un enfant » - Les territoires adolescents et la notion de « convocation du lien »

- **Comment une adolescente a mobilisé un réseau de professionnels,**
  ou comment les territoires ne sont pas forcément ceux qui sont mobilisés par les dispositifs publics.

Béatrice de Plinval : Je travaille sur le pôle clinique d'Ecole et Famille en tant que thérapeute familiale. A l'aide d'un « Sociogénogramme » - ne faites pas trop d'efforts pour comprendre les détails, laissez vous portez – je vais vous présentez une situation qui a mis au travail tout un réseau de partenaires qui n'auraient pas imaginé travailler ensemble sans cette jeune fille.
E vit avec sa maman, puisque ses parents sont séparés.
Je dessine les différentes institutions présentes qui vont apparaître dans ce travail : le collège et pas mal de professionnels, Ecole et Famille et aussi le CMPP.
E. sollicite beaucoup - et c'est le sens des flèches rouges - la CPE par ses absences et retards, l'infirmière car elle va souvent à l'infirmerie, des enseignants dont son professeur principale très mobilisée par cette jeune fille qui avant de commencer à s'absenter du collège ne s'investit plus du tout dans les apprentissages, et aussi une surveillante avec qui elle a un lien privilégié – c'est la personne qui lui dit bonjour le matin et qui contribue à ce qu'elle vienne au collège - et qui reçoit d'elle beaucoup de confidences.
La CPE, très inquiète par les mises en danger de la jeune fille parle à la maman d'Ecole et Famille et les accompagne toutes les deux. Pendant la première rencontre, nous apprenons que la jeune fille est suivie par un pédopsychiatre au CMPP. Nous prenons contact avec lui. Nous mettons en place des entretiens familiaux pour la maman et la jeune fille, nous écrivons au papa, puis nous organisons avec la famille des concertations cliniques qui réunissent la famille(le papa est venu une fois) et les professionnels sollicités (le psychiatre ne souhaite pas venir mais se tien au courant). Nous en ferons 6 en 2 ans.
Au cours de ce travail, d'autres institutions vont apparaître. La police, qui, suite à une plainte d'un membre de sa famille, convoque la jeune fille, interpelle le juge puisqu'elle est mineure. Le juge convoque la jeune fille et ses parents et nomme une institution pour faire une évaluation de la situation. Donc la jeune fille va rencontrer régulièrement une éducatrice. A la fin de cette mesure, le juge mandate deux institutions pour faire le suivi. Les deux éducatrices se mettent en lien. La jeune fille rencontre régulièrement ces éducatrices. Nous rentrons en relation suivie avec l'éducatrice de l'AEMO, qui rejoint tout naturellement le travail de concertation engagé pendant les concertations cliniques.
Nous voyons ici comment, grâce à cette une jeune fille qui décroche du collège, on a constitué un vrai réseau de professionnels qui n'auraient sans doute pas eu l'occasion de travailler ensemble. De plus, les liens créés grâce à ce travail perdurent pour d'autres actions. Par exemple le lien d'Ecole et Famille avec l'éducatrice AEMO a permis de travailler ensemble dans d'autres contextes et pour d'autres actions.

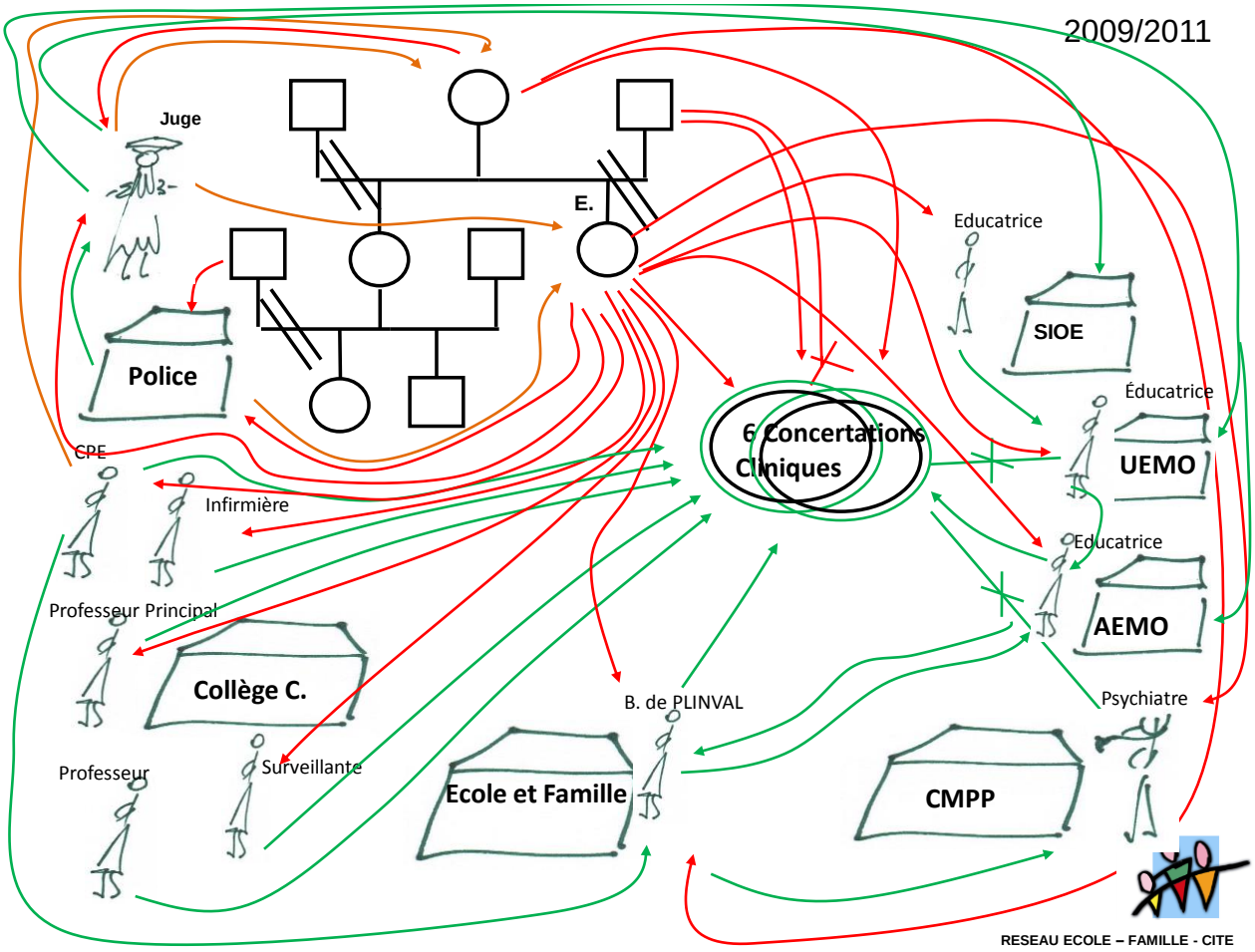

Diénébou Fofana : « A la fin comment la jeune fille allait-elle, dans tout ce maillage des professionnels ? » Je reprends une question de la salle qu'on va garder pour tout à l'heure, lors du temps de paroles et d'échanges qu'on pourra introduire avec votre intervention, et d'autres demandes de précision autour des exemples qui ont été donnés.

4 - Remaniement des liens et des imagos professionnels

François Le Clère : Votre intervention m'aide à conclure sur ce parcours qu'on a essayé de faire ensemble entre des territoires, des réseaux, des instances. C'est vrai, vous avez raison, ces instances sont complexes, - groupes de suivi des élèves en difficultés organisés par des équipes au sein des collèges pour y être attentif, Gains dans les lycées, les plateformes de suivi des élèves qui se sont créées dans le souci de prendre soin de ceux qu'on oublierait. « De quel fil il s'agit ? », ce que votre question souligne et qu'on voit bien dans ce type de carte, c'est l'embrouille de liens, les liens à l'enfant, mais peut-être pas seulement. Si E&F nous invite à une clinique de réseau, c'est parce que ces liens à l'enfant ne sont pas indissociables des liens entre les adultes et des liens aux professionnels. C'est dans ce double travail du line à l'enfant et du lien dans la communauté éducative qu'un travail clinique s'opère.

Ce principe éthique et pragmatique d'Ecole et Famille, ce principe actif conduit à commencer par regarder là où ça accroche, là où quelque chose se noue, se tisse. Alors que le décrochage scolaire est souvent abordé du côté du vide, de l'absentéisme, d'un refus du lien, l'intervention d'Ecole et Famille est pertinente en ce qu'elle produit des effets, une valeur, parce qu'elle dépasse les « significations sociales imaginaires »[18], elle dépasse les représentations professionnelles, leurs manières de faire, en ne considérant pas ces adolescents comme des désarrimés. Dans le travail qu'elle propose tant du côté de chaque sujet en thérapie que du réseau, elle semble constamment mettre en jeu, et c'est la question posée par Madame, ces nouages entre l'individuel et le collectif, entre le subjectif et el social, entre l'attention à chacun et la constitution d'une communauté humaine, d'un territoire de l'éducation.
Ecole et Famille est un entremetteur du social tel que défini parle sociologue Jean-François Garnier.

J'émets l'hypothèse que ces multiples instances dans lesquelles on se perd qui cherchent à mobiliser cet adolescent dit décrocheur, sont une nécessité pour permettre des arrimages et des inscriptions subjectives. Mais ce travail en réseau et en partenariat ne peut pas seulement s'installer par une injonction qui serait « travaillons ensemble, plus on est d'acteurs mieux on travaille avec des adolescents ». Les observations menées cette année dans les collèges, les exemples présentés par Françoise N'Diaye Feuerstoss et Béatrice de Plinval montrent que le travail partenarial dans le champ de l'éducation n'est pas seulement une technique opérationnelle et qu'il ne peut se suffire d'une injonction à travailler ensemble à la cohérence éducative. Les concertations et les pratiques interinstitutionnelles nouent des dimensions subjectives, intersubjectives, institutionnelles et sociales. Elles produisent des configurations d'actions collectives, tantôt opérantes et répondantes, tantôt virtuelles et abrasives. S'il est question de clinique de réseau, c'est bien parce que ces remaniements des territoires de l'éducation sont des remaniements politiques, d'action sociale certes, mais ils touchent aussi aux territoires des professionnels, aux déontologies et aux pratiques prescrites par des métiers ; et elles viennent toucher à l'histoire et aux affiliations d'adolescents et de leurs familles – c'est peut-être pour cela que cette question nous travaille au-dedans. Il semble que le travail en réseau est un travail dynamique permanent qui demande des acteurs professionnels et formés à la « clinique du lien » pour en prendre soin au sens de ce que Heidegger nomme la « sollicitude devançant » (1986, p 122), « non point pour lui ôter son souci mais pour le lui restituer » . Je terminerai par cette définition de la politique d'Hannah Arendt : « la politique c'est remettre de l'invulnérable dans le vulnérable ».

Ce prendre soin des capacités à penser et travailler ensemble, semble produire des effets sur la capacité des adolescents à prendre soin d'eux-mêmes et de leurs liens familiaux. Mais disons-le aussi sur la capacité des adultes à eux aussi mettre au travail leur propre décrochage.

[18] Castoriadis

Réponse aux questions écrites

Diénébou Fofana : Le thème de la matinée était de partir du lien entre partenaires à l'échelle du territoire, pour poser la question de l'accompagnement global de l'individu comme un projet social et collectif et voir comment les différents acteurs peuvent se mobiliser. Avec pour objectif était de revenir sur les pratiques, sur les manières de faire avec un regard croisé entre chercheurs et praticiens d'Ecole &Famille et non pas de s'attacher à la question des résultats. Demain, des situations concrètes seront présentées en ateliers reprenant les différents pôles. Ils seront un cadre plus favorable pour des discussions contradictoires pour faire avancer la réflexion.

JL-Patrick Chiniard : Sans vouloir répondre à la question de Mme et donner des nouvelles de la jeune fille, je peux donner des nouvelles de mes deux enfants Quentin 26 ans a passé malgré son handicap un CAP. Le second est en 2ème année d'ostéopathie.

Marie-Pierre Mackiewicz : Merci pour vos très nombreuses questions qui vont trouver plusieurs ordres de réponses. Certaines ont pu être éclairées par la deuxième intervention. Nous allons d'abord donner les précisions qui manquaient, aussi autour de l'usage de certains termes, et répondre en les regroupant en deux thèmes : la relation parents, et comment travailler avec les professionnels, en particulier dans les établissements scolaires.

Pierre Le Lohé : Je vais parler du côté des professionnels, et Marie-Christine du côté des membres des familles. Nous avons réuni cinq questions.

- **Quelles sont les conditions d'intervention ?**

A priori les professionnels qui se tournent vers Ecole et Famille ont envie de travailler avec les familles. Mais, par rapport au collectif qu'ils veulent réunir, on discute ensemble sur la part qu'ils veulent donner au débat - discussions, échanges d'expériences - et celle de l'expertise - le contenu, la partie conférence de la réunion. Si on part sur un format conférence d'un quart d'heure, on va échanger les expériences, et E&F peut répondre aux attentes. Si on part sur une conférence d'une heure, on risque de perdre ce qui fait l'enjeu pour nous. Cela n'empêche pas que ce volet est important, et qu'il peut se faire à d'autres endroits. Dans la rencontre-débat sur la violence, l'intervention de François Le Clère durait ¼ d'heure sur deux heures. Si on part sur une heure d'intervention, on ne saura pas le faire.

- **La mobilisation des acteurs, internes ou externes aux établissements ?**

Deux légitimités vont nous pousser à faire appel aux différentes ressources représentées par les professionnels. D'une part leur légitimité institutionnelle, on ne saurait pas organiser un groupe de tuteurs dans un lycée sans que l'assistante sociale soit invitée - elle vient si elle peut et si elle veut -, mais de notre point de vue elle est appeler à y venir. De l'autre côté, la légitimité de la force convocatrice de l'enfant, l'appel de l'enfant qui donne

un signal : ça serait intéressant que les adultes se posent la question de l'agressivité, de la violence, de comment gérer ces problèmes... De ce point de vue, les CMP et CMPP vont avoir une légitimité à venir à cette réunion.
Dans la préparation de la réunion, dans la circulation des informations, on se demandera qui du côté des membres des familles, qui du côté des professionnels est légitime à être invité en amont.

Marie-Pierre Mackiewicz : C'est une question posée par plusieurs d'entre vous. Il existe un certain nombre d'actions au sein des établissements, dans les institutions, qui sont très formalisées. Comment peuvent-elles s'articuler avec la proposition d'Ecole et Famille. J'entends une question autour de la participation d'une assistante sociale. La seconde intervention a éclairé sur comment une mobilisation s'opère, avec un repérage des acteurs légitimes qui interviennent en général, par exemple l'assistante sociale, avec une nouvelle manière de les mobiliser autour d'une concertation dans laquelle l'association est médiatrice. C'est ce déplacement qui change la donne, comment ce médiateur peut-il à la fois être extérieur, et venir jouer avec ceux qui sont déjà là en respectant leur rôle. Le médiateur est sollicité mais il doit composer avec celui qui est en charge de cette question au quotidien dans l'institution. Quand je parle de crise, c'est que cette position devient brusquement difficile à tenir, quand elle est perçue fragilisée qu'il peut être intéressant de mobiliser le médiateur extérieur.

François Le Clère : Certaines questions me semblent transversales aux deux contributions. Il y en a une sur l'évolution du métier d'assistance sociale aujourd'hui, dans ces réseaux partenariaux. Autre chose est en discussion, c'est le « comment on parle » et qu'est-ce qu'on se dit ou qu'est-ce qu'on ne se dit pas. Or la professionnalisation d'un certain nombre de travailleurs sociaux, d'éducateurs, d'assistants de services sociaux s'est faite sur une conception du secret professionnel et ensuite du secret partagé.
Il n'est pas si clair de dessiner les limites de ce qu'on peut se dire ou ne pas se dire – c'est tout le problème de la parole. Des études ont été faites sur les CLSPD, (comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance) où on montrait que dans certaines cellules de veille des acteurs se parlaient beaucoup et très loin sur des situations individuelles, parce qu'ils se connaissaient par ailleurs, quand bien même on s'était donné une charte déontologique de partage d'informations ! J'ai aussi fait tout un travail avec les référents PRE du 93 qui m'a passionné parce que je voyais comme c'était difficile pour eux dans leur lien avec les CMPP, comment à certains moments ils pouvaient être mis hors jeux parce qu'ils n'étaient pas estampillés professionnels adéquats. On voit bien comment Ecole et Famille vient toucher un point de la formation des travailleurs sociaux, je le dis d'autant plus que je suis éducateur de formation, que j'ai travaillé pendant 10 ans en prévention spécialisée et j'ai écrit un article assez rude sur les PRE parce que j'étais en colère comme éducateur. Je me souviens que la première fois que j'ai rencontré MC Michaud, j'étais à une réunion de concertation en tant qu'éducateur, j'avoue que devant cette façon dont on parlait de Ryan et de sa famille, j'étais paumé comme professionnel en raison de mes codifications, le champ de mes représentations. J'ai un autre exemple, celui d'une assistante sociale dans un GSED (groupe de suivi des élèves en difficulté) qui, en début de réunion, a exprimé ce désaccord quant au fait de partager autour de l'enfant – elle ne le

souhaitait pas – et ce qui l'a aidé c'est qu'une de ses collègues l'a rassurée sur les principes régulateurs et sur le fait que collectivement, ils pouvaient se donner des limites sur ce qu'ils échangeaient ou n'échangeait pas. Il y a eu une vraie évolution de positionnement, et d'ailleurs il ne s'est rien dit de fantastique dans cette réunion, rien qui relève de secrets d'Etat. Ce rapport à la parole est compliqué, si le mot intime a été employé c'est parce que la parole a des effets, du coup c'est une question qu'il me semble importante d'ouvrir.

- **Comment parle-t-on des enfants ?**

Pierre Le Lohé : Le deuxième exposé vous a donné des éléments de réponses, avec ces dessins, ces représentations graphiques des liens des personnes et de leur institution avec le réseau. Je voulais préciser que, dans ces réunions, la parole est possible mais pas obligatoire, on est plutôt à la recherche d'expériences réussies, de moments où les parents vont donner à voir comment ils sont sortis de cette situation, et comment cette expérience peut servir d'enseignement, ce qui donne l'occasion à l'enfant l'occasion d'être fier de son (ses) parent(s).

- **et leur intervention ?**

Pierre Le Lohé : Sur Bessancourt, on s'est particulièrement appuyé sur les enfants notamment dans une réunion sur le lien CM2-6ème, puisque les enfants, comme les autres acteurs, ont une part de l'expertise. Ils peuvent dire à ceux qui arrivent, et surtout à leur parents, qu'ils se sont adaptés en deux jours, qu'ils se font de nouveaux copains en deux heures, et que les grands de 3ème ne s'intéressent pas du tout à eux et que la cour de récréation est organisée de façon à ce qu'ils se croisent assez peu. Cela c'est assez classique mais on va chercher à faire en sorte que les enfants soient observateurs et témoins du climat qui règne entre les professionnels et leurs parents. Effectivement, on assiste à une grande vigilance des enfants au moment des tours de présentation, au moment où les échanges se lancent, et puis une détente - les plus jeunes vont s'endormir, les plus petits s'assoir au pied de leur mère, les plus grand s'amuser à la Maison pour tous… - après avoir assisté à la manière dont les professionnels prennent soin des membres des familles et vice-versa , et de cette façon peuvent aborder des question importantes pour leur avenir dans une ambiance constructive.

- **Le temps d'intervention des enseignants ?**

Pierre Le Lohé : Du côté des professionnels, je voulais terminer sur la question aigue du temps d'intervention des enseignants, moi-même étant salariée, elle m'intéresse. Les enseignants que je rencontre sont engagés dans leur classe, et le plus souvent sur des projets dans leurs établissements et ailleurs. Le temps de la rencontre est une sorte de négociation entre le temps des familles et celui des professionnels : à Goussainville, c'est plutôt du 17-19 h, à Bessancourt du 18-20h30. Quant à savoir ce qui c'est négocié dans un lieu ou dans un autre, je ne saurai pas le dire, mais il se trouve qu'il y a une négociation entre les deux rythmes, le moment où dans la journée ou dans la semaine, les uns et les autres vont pousser un peu, l'école du côté des membres des familles, et que ça demande

encore un temps un engagement plus important du coté de l'école pour aller à la rencontre des familles, ce temps n'étant pas encore suffisamment reconnu.

- **Le point de vue des parents ?**

Marie-Christine Deniset : Certaines questions concernaient les familles en général, d'autres les parents-relais, qui sont des familles mais un peu particulières, certains sont présents ici et seront demain dans l'atelier parents-relais, ce qui permettra de reprendre la discussion.
Les parents-relais ont plusieurs profils. Un certain nombre ont eu le parcours dont parlait M. Chiniard, des familles ayant rencontré à un moment des difficultés avec un de leur enfant et ayant bénéficié d'un suivi thérapeutique par Ecole et Famille, désirant faire bénéficier d'autres parents de leur expérience. C'est une façon de permettre à ces parents de rendre ce qu'ils ont reçu de l'association. Les autres sont en majorité de parents impliqués dans la vie de la cité, participant à la vie des associations, élus qui nous ont rencontrés dans différents lieux.
Il y a une formation pour les parents-relais, toutes les 6 à 8 semaines, une intervision animée par JM Lemaire le jeudi soir de 19h à 21h nous aide à travailler autour d'accompagnements divers, à partir d'une situation et d'un « Sociogénogramme », on essaye de réfléchir ensemble à ce que veut dire accompagner une famille, faire du relais, trouver la bonne distance. Cette formation leur donne une certaine légitimité face aux institutions. Une douzaine parents-relais participent régulièrement à ces intervisions, on voit très souvent, on travaille très régulièrement avec ceux qui ne peuvent venir aux intervisions. Le pôle parents-relais propose aussi un certain nombre d'actions comme le groupe interculturalité. C'est très divers en fonction des accompagnements et du parcours des personnes, on pourra développer cela demain dans l'atelier.
Il y a eu des questions par rapport aux familles, notamment comment une famille isolée peut-elle arriver à Ecole et Famille. Majoritairement les familles sont accompagnées par un professionnel de l'école, la convention avec l'Education nationale donnant une légitimité très forte à l'association. Mais parfois, ce sont les parents-relais qui font cet accompagnement. Il y a plusieurs entrées possibles, pour toucher des familles, la participation à des groupes, se retrouver au café famille à la Maison de quartier, d'autant plus qu'une famille n'est pas toujours prête à entrer dans une démarche de suivi clinique, plusieurs étapes sont possibles.

- **les réseaux d'accrochage scolaire et le premier degré ?**

Françoise N'Diaye Feuerstoss : Les remarques soulignent qu'on parle beaucoup du second degré, et pas du premier. Avec le projet ADOMA en résidence sociale, on est vraiment dans le premier degré. Demain après-midi, un groupe de chefs d'établissement vient témoigner d'une expérience où partir des enfants les plus à la marge, ceux qui sollicitent le plus d'acteurs, est venu questionner le centre du système et les pratiques ordinaires, y compris dans des territoires présentant une grande mixité sociale, voire favorisés.

- **Comment une éthique de la relation peut essaimer dans les institutions ?**

Françoise N'Diaye Feuerstoss : On sait bien que les professionnels bougent, surtout En France où ça tourne très vite. Je renvoie aux mémoires qu'on essaye de construire ensemble sur le territoire, notamment à la place très importante du travail sur l'écrit. Une trace écrite partant du plus à la marge et qui est généralisable, fait honneur au territoire, dans une démarche proche de celle d'ATD Quart Monde. Sur la pérennisation des actions, on accorde une grande importance au pilotage, notamment en allant informer, titiller, questionner sans arrêt les chefs d'établissement, les responsables institutionnels, en faisant des retours d'information, en ouvrant les questions ouvertes avec les familles de manière très pragmatique, sans jamais lâcher. On essaye de s'entraider à tenir l'obligation de moyens, si ce n'est celle de résultats.

- **A quel moment ça s'arrête ?**

On a parlé de marcottage, s'agit-il d'une invasion d'Ecole et Famille ? Goussainville est un bon exemple puisque l'année 2012 est pour nous l'année du passage de relais sur l'ensemble des projets. Sur les cafés-famille il était clair depuis le début qu'on était là pour aider à repérer les ressources locales, à construire une mémoire collective, à en laisser une trace écrite qui allait sans doute au-delà des acteurs eux-mêmes, à s'approprier quelques principes (démarche/outils). Je n'ai pas assisté au lancement du Café familles, il a été lancé avec le Centre social, son référent famille, les porteurs associatifs locaux, ils avaient invité les familles « De Proche en proche », les professeurs principaux, le CPE, l'assistante sociale, la COP etc. En revanche Marie-Christine Deniset, à qui j'avais fait appel dans le projet comme parent-relais, et qui a déjà animé des cafés-famille sur St-Ouen-L'Aumône, a fait son ouverture. Mais on n'ira plus, si on y va maintenant c'est pour les comités de pilotage qui restent et les retours sur expérience, pour laisser cette trace. Ça appartient aux acteurs de terrain, c'est leur histoire maintenant, nous amorçons le relais.

Pierre Le Lohé : Ce qui s'est passé à Goussainville ressemble beaucoup à ce qui s'est passé à Bessancourt. Nous avons été présents pendant 2 ans à tous les moments de ces rencontres : pendant les réunions de préparation, de travail et de retour sur expérience. Au bout des deux ans, les uns et les autres convenaient que la présence d'Ecole et Famille n'était plus nécessaire pour que ce travail continue. D'ailleurs, il a été inscrit dans le projet d'établissement du collège. Ces rencontres ont été reprises par l'institution. Nous sommes à présent maintenant en amont et en aval, mais plus pendant les animations : c'est la conseillère principale d'éducation qui les fait. A la fin de l'année, on va partir de ce territoire.

- **Que d'énergie pour un seul enfant et les autres ?**

Béatrice de Plinval : En tant que professionnel du pôle clinique, cette question m'a interpelée. 80 % des enfants et des familles nous prennent 20 % de notre temps et vice-versa. Tout ce qu'on apprend dans le travail avec une famille autour d'un enfant, on va

pouvoir le réinvestir avec d'autres familles, en tant que professionnels, et dans les liens qu'on a tissé avec les autres professionnels On ne travaille plus pareil avec un autre professionnel de n'importe quel service si on a traversé pendant deux ans un travail avec lui autour d'une famille.

- **Comment garantir que le nombre de partenaires impliqués reste compréhensible par la famille ?**

Béatrice de Plinval : On n'et pas maîtres du nombre de partenaires qui sont autour d'une famille. Demain en atelier, on verra plus concrètement comment on travaille en « Concertation Clinique » avec plusieurs partenaires, comment on fait connaissance les uns des autres et comment on essaye chacun d'éclaircir ses missions pour nous-mêmes professionnels et pour la famille, mais souvent, c'est la famille qui est le plus au courant.

Françoise N'Diaye Feuerstoss : C'est la famille et sa trajectoire qui nous montrent le chemin, qui nous indiquent qui inviter donc un contexte relationnel spécifique, singulier pour chaque situation.

Marie-Pierre Mackiewicz : Cela rejoint un ensemble de questions autour de l'asymétrie du rapport. Le rapport n'est pas égal au sens où d'un côté vous avez les professionnels qui ont la légitimité institutionnelle, qui ont le pouvoir, et de l'autre côté des personnes qu'on va souvent percevoir comme plus profanes. Mais ce rapport peut se renverser en particulier quand on se demande qui connait le mieux tous ceux qui sont en charge la famille. La question du renversement sera à nouveau abordée cet après-midi. Ça demande aussi aux professionnels un gros effort de reconsidérer la manière dont ils ont d'habitude le sentiment que le pouvoir est de leur côté - je sais que les enseignants ont souvent au contraire le sentiment d'être remis en cause parla famille, c'est un autre aspect. La proposition d'Ecole et Famille en tant que médiateur vient obliger à revoir les représentations qu'on a de ce rapport habituellement, et faire des propositions très concrètes pour que chacun puisse le rejouer autrement. Le fait d'expérimenter, d'éprouver ce rapport différent dans une situation, doit être soutenu. Le fait qu'Ecole et Famille revienne dans certaines institutions est significatif, les acteurs se sont bien emparés de la première expérience et quand ils re-sollicitent l'association, on remarque un glissement, c'est plus pour anticiper ce qui pourrait se passer que pour une situation de crise avec un individu. Il y a alors une capacité à détecter ce qui pourrait s'aggraver qui probablement se construit dans certains lieux, comme l'école ouverte des Boursault. Il y a des lieux om la façon de travailler engage déjà à l'avance une meilleure appréhension de ce que propose l'association. Quand on a déjà discuté des rapports de pouvoir au sein de l'institution, de la façon dont on laisse circuler les enfants autour des cycles plutôt que des classes, toutes ces questions quand elles sont traitées en amont par une équipe, ça rend plus perméable à la proposition d'Ecole et Famille.